Ministère de l'Éducation
Ontario

Le docteur Bette Stephenson, ministre
Harry K. Fisher, sous-ministre

Suggestions aux enseignants

1979

Cycles intermédiaire et supérieur

# Préparation et présentation de cours sur les civilisations classiques





Le ministère de l'Éducation tient à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à la préparation du présent guide.

*Auteur*
E. J. Barnes, directeur de la section des Études classiques, école secondaire C. W. Jefferys, Conseil de l'éducation de North York

*Collaborateurs*
Audrey Amo, *Weston Collegiate Institute*, Conseil de l'éducation de York

Carl E. Boe, bureau régional de l'Est de l'Ontario, ministère de l'Éducation

Gordon Brooks, bureau régional du Centre de l'Ontario, ministère de l'Éducation (maintenant à la retraite)

Barbara Carroll, *Sir John A. Macdonald Collegiate Institute*, Conseil de l'éducation de Scarborough

E. W. Charbonneau, bureau régional de l'Est de l'Ontario, ministère de l'Éducation

Rosaire Cloutier, Direction de l'enseignement secondaire et de la formation permanente, ministère de l'Éducation

Vernon Cunningham, Direction de la recherche et de l'évaluation, ministère de l'Éducation (maintenant à la retraite)

Robert D. Latimer, bureau régional du Centre-Ouest de l'Ontario, ministère de l'Éducation (maintenant à la retraite)

Elinor Leard, *Scarlett Heights Collegiate Institute*, Conseil de l'éducation d'Etobicoke

Don McNeill, *North Toronto Collegiate Institute*, Conseil de l'éducation de Toronto

Donald Maudsley, Direction de l'enseignement secondaire et de la formation premanente, ministère de l'Éducation

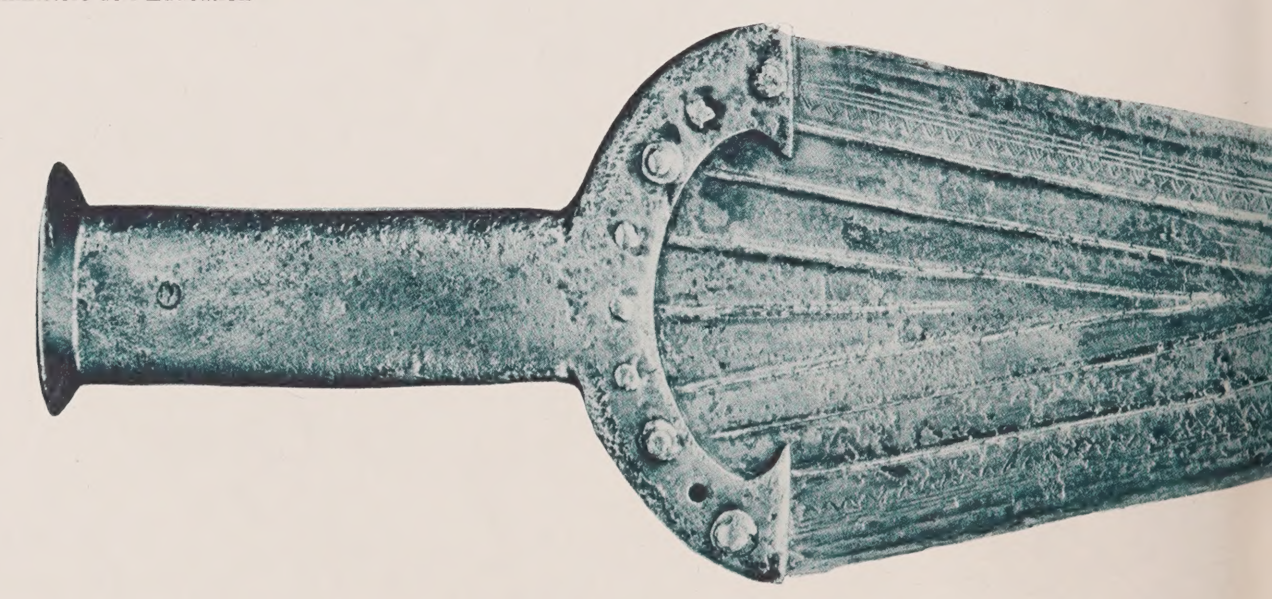
Robert J. Millette, Direction de l'enseignement élémentaire, ministère de l'Éducation

Anthony Mollica, Coordonnateur des langues vivantes, Conseil de l'éducation du comté de Wentworth

Jeanne d'Arc Séguin, bureau régional du Nord-Est de l'Ontario, ministère de l'Éducation

# Table des matières





Fer de lance romaine

## Introduction

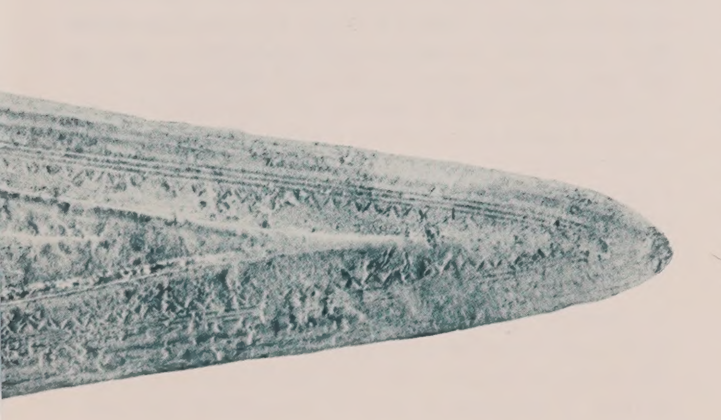
Ce guide vise à fournir une aide pratique aux enseignants qui révisent des programmes existants ou préparent de nouveaux programmes pour répondre aux besoins et aux intérêts de leurs élèves. Son premier objectif est d'aider les enseignants des paliers élémentaire et secondaire à préparer et à présenter des programmes ou des unités d'étude sur les civilisations classiques selon le programme-cadre de 1976 du ministère de l'Éducation *Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur.*

Depuis quelques années, de tout nouveaux cours d'études classiques en langues modernes se sont développés dans de nombreuses écoles et universités. On compte parfois dans ces cours plus de 100 élèves par année au niveau secondaire et plus de 1 000 par année dans les universités. Le but premier du présent guide est justement de planifier des cours semblables pour les élèves des paliers élémentaire et secondaire.

Plus précisément, ce guide tente de montrer qu'un enseignant intéressé par les études classiques, même sans expérience dans le domaine de l'élaboration des programmes, peut, s'il est pleinement conscient de l'objectif qu'il poursuit, mettre sur pied un programme d'études autres que celles du latin ou du grec en suivant le programme-cadre sur les études classiques.

En même temps, on espère que, même si les nombreux exemples du présent guide sont directement reliés aux études classiques, les enseignants d'autres disciplines y découvriront plusieurs suggestions utiles qu'ils pourront adapter à leur propre champ d'activités.

Ce guide propose des mesures concrètes. Il devrait permettre de réduire le travail de préparation et les consultations avec les collègues et de surmonter les problèmes de temps, de documentation et de budget. Ce plan est conçu de façon à diviser la tâche globale de l'enseignant en plusieurs étapes qu'il peut franchir l'une après l'autre.



## Premières démarches

### Consulter le directeur de l'école

L'enseignant ou le chef de section qui juge opportun d'offrir un programme d'études sur les civilisations classiques devrait tout d'abord rencontrer le directeur et lui soumettre un bref résumé, oral ou écrit, de ce que sera le cours. Lors de cette première rencontre, le directeur pourra, en tenant compte des programmes et des ressources de l'école, conseiller l'enseignant sur l'à-propos de son entreprise.

Normalement, l'enseignant doit commencer à préparer son cours à l'automne s'il désire l'offrir en option au mois de septembre suivant. Le directeur sera en mesure de conseiller l'enseignant sur cette échéance.

Un cours qu'on soumet à l'approbation du directeur aura plus de chance d'être approuvé si : (a) il est conçu de façon claire et logique; (b) il est présenté sous forme d'un résumé clair, complet et convaincant; (c) il est accompagné d'un état détaillé qui explique et justifie les dépenses prévues; (d) il répond à un besoin du programme scolaire qui n'est pas déjà satisfait par un autre cours.

### Choisir le cours

En prenant pour acquis que le directeur a provisoirement approuvé l'idée, l'enseignant doit, si ce n'est déjà fait, définir avec soin la portée générale du cours. Pour ce faire, on doit tenir compte des onze points suivants :

1. Quelles sections des études classiques présenteront le plus d'intérêt pour les élèves de cette école? Par exemple, une école secondaire qui offre déjà au niveau de la onzième année un cours complet d'histoire ancienne pourrait ne pas avoir besoin d'en offrir un semblable dans le cadre des études classiques. Avant de suggérer un cours, l'enseignant doit examiner avec soin les options figurant dans le prospectus de l'école ou le répertoire des cours. Ainsi, dans une école technique, on pourrait offrir un cours ou une unité d'étude sur les techniques anciennes, les inventions et la méthode scientifique utilisée par les Ioniens, ce qui ouvrirait des perspectives nouvelles aux élèves du secteur technique. Un tel cours répondrait aux besoins et aux aptitudes de ces élèves. De même, une unité d'étude sur la musique et les instruments anciens pourrait stimuler l'intérêt et les talents des élèves pour qui la musique joue un rôle important dans la vie personnelle et sociale. Il n'existe à peu près aucun aspect de la vie moderne qui ne puisse profiter d'une comparaison avec les civilisations grecque et romaine.

2. L'enseignant a-t-il des talents et des intérêts particuliers qui peuvent enrichir le contenu du cours ou la façon de le donner? Par exemple, un enseignant intéressé aux sports pourra offrir un très bon cours sur les jeux de l'Antiquité ou sur le sport et les loisirs dans la vie quotidienne. Un enseignant qui s'intéresse beaucoup à l'art saura probablement présenter un cours intéressant sur l'art ancien ou les artistes de cette époque. L'intérêt et les talents de l'enseignant pourront le guider dans le choix des sujets rendant ainsi plus faciles les échanges avec les élèves.

3. La collectivité offre-t-elle des ressources qui pourraient influencer le choix d'une unité d'étude ou de certains cours? Les élèves des milieux ruraux et ouvriers pourraient apprécier un programme qui les touche par des comparaisons et des exemples tirés de leur milieu. Ainsi, une unité d'étude sur les anciennes méthodes de culture ou les métiers antiques pourrait se révéler utile et intéressante. Les élèves d'une école urbaine pourraient s'intéresser à la façon dont les gens de l'Antiquité utilisaient les villes comme lieux de rassemblement, comment ils réglaient les problèmes de développement et de rénovation urbaine, et quels rôles jouaient les gouvernements et la population. Les élèves des villes peuvent s'intéresser à un exposé sur les édifices antiques, tel que suggéré aux pages 14 et 15 du programme-cadre de 1976 *Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur.* Les élèves qui passent une grande partie de leur temps en plein air seront heureux d'apprendre de quelle façon les Anciens occupaient leurs loisirs et de se renseigner sur le tourisme et les auberges d'autrefois. Un site archéologique, une galerie d'art ou un musée peu éloigné peut offrir des ressources matérielles et un personnel d'une valeur inestimable pour la recherche effectuée par les élèves ou l'enseignant.

4. Le nouveau cours empiète-t-il sur un ou plusieurs autres cours déjà inscrits au programme? Le programme-cadre sur les *Études classiques* (page 8) indique que le chevauchement n'est pas en lui-même une mauvaise chose. On touche là cependant à une question délicate qui peut entraîner un gaspillage de temps et d'efforts. Par exemple, si un enseignant chargé du cours d'études classiques soupçonne qu'un cours qu'on projette de donner peut, en fin de compte, ressembler énormément à un cours d'histoire ancienne, cet enseignant devrait examiner soigneusement le genre de contribution qu'il peut y apporter en tant que spécialiste des études classiques. Il peut être utile de rencontrer la personne en charge du programme d'histoire dans l'école afin d'obtenir une copie du plan des cours qui pourraient se chevaucher. En agissant ainsi, on peut bâtir un cours d'études classiques en évitant de répéter le cours d'histoire déjà existant et en insistant sur les aspects des études classiques qui ne sont pas traités dans ce cours. Lorsqu'on décide d'empiéter sur un cours déjà au programme, il peut être utile d'en discuter avec le directeur, en expliquant les raisons de son geste et la nature du chevauchement, afin d'obtenir l'assentiment de l'administration. Il serait malheureux de planifier au complet le contenu d'un cours, qui sera ensuite refusé par les membres de l'administration pour la raison qu'il chevauche un cours au programme. La sixième partie du présent guide traite en détail de ce problème et propose certains critères pour décider si une telle situation peut se justifier ou non.

5. De quelles ressources existantes dans l'école ou dans la section le nouveau cours pourrait-il bénéficier durant la première ou les deux premières années? Habituellement, le budget pour les études classiques n'est pas très élevé. Pendant les premières années, le directeur de l'école risque de ne pouvoir décider si les inscriptions à ce cours justifient une augmentation de fonds supérieure au budget normal d'exploitation d'un cours de langues classiques. Par ailleurs, il serait bon de s'informer quant à la possibilité de libérer des fonds à même le budget total de l'école pour aider à financer les coûts initiaux de production du nouveau cours. Dans certains endroits, le directeur sera la seule personne à consulter à ce sujet; dans certaines grandes régions métropolitaines, grâce à des coordonnateurs ou à des conseillers, il sera possible de trouver des fonds supplémentaires de production à l'extérieur de l'école elle-même. De plus, en s'informant, le planificateur peut découvrir dans d'autres écoles ou au niveau du conseil scolaire des ressources qui pourront l'aider à présenter le nouveau cours.

6. Est-il possible d'obtenir l'aide d'autres personnes pour la préparation ou la présentation du nouveau cours? À mesure que le projet d'un nouveau cours prend forme, on peut se rendre compte qu'il est possible d'obtenir l'aide des enseignants d'autres disciplines au sein de la même école. Il faut tenir compte de cette possibilité au niveau de la conception du cours, de la planification des techniques d'évaluation, de l'inventaire des ressources nécessaires et de l'établissement d'un calendrier.

7. Si on doit donner ce cours à des élèves de la classe de préparation au diplôme d'études secondaires supérieures, servira-t-il de trait d'union avec les cours de première année à l'université? Il est possible de concevoir un cours sur les philosophes classiques pour le cycle supérieur dont l'objectif serait, par exemple, l'étude de certains philosophes importants. Cet objectif peut être atteint sans répéter les cours de philosophie et d'études classiques de première année de l'université voisine, ni entrer en conflit avec eux. Ce cours devrait cependant assurer aux élèves une solide formation en la matière.

8. Peut-on choisir le cours de façon à ce qu'il complète les cours de langues donnés dans le cadre du programme d'études classiques de l'école, sans pour autant les répéter? Ou serait-il préférable, compte tenu des circonstances, de choisir des unités d'étude qui seraient différentes des matières enseignées dans les cours de langue?

9. L'enseignant pourrait-il envisager la préparation d'une unité utilisant les langues anciennes *et* une autre des langues vivantes (chaque unité faisant partie de cours distincts), ce qui permettrait aux élèves qui peuvent se servir des textes dans la langue originale de mettre leurs talents, leurs intérêts et leurs connaissances en commun avec ceux des élèves utilisant uniquement des traductions et des ouvrages de référence? Cette façon de procéder fournirait aux élèves une occasion unique de collaborer.

10. Le matériel pédagogique, le contenu et les activités du cours projeté correspondent-ils raisonnablement à la maturité intellectuelle et morale qu'on peut espérer chez les élèves à qui il est destiné? Sa conscience professionnelle et ses connaissances des besoins et des capacités des élèves, selon leur âge, aideront l'enseignant à choisir judicieusement les sujets de cours et le matériel pédagogique appropriés. Cependant, l'enseignant doit également se rappeler que bien des sujets peuvent convenir à différents niveaux d'âge si les objectifs, le contenu, les ressources utilisées, la méthodologie et les techniques d'évaluation sont adaptés en conséquence. Cette façon de procéder peut facilement s'appliquer aux cours ou aux unités d'étude sur l'archéologie, les Jeux olympiques, les édifices d'Athènes et de Rome et les études multidisciplinaires, tel que suggéré aux pages 10-12, 14-16 du programme-cadre sur les études classiques.

11. Peut-on demander l'aide des écoles pépinières? L'enseignant peut découvrir qu'on a déjà prévu au programme des classes précédentes des cours semblables à celui qu'il projette. Il en résulterait donc un chevauchement inutile. Les enseignants des écoles pépinières peuvent être en mesure de donner leur avis sur ce qui intéresse leurs anciens élèves et pourront conseiller des sujets à approfondir, qu'ils soient nouveaux ou non.

## Les avantages d'un plan de cours précis

– Un plan de cours précis permet à l'enseignant d'évaluer en tout temps la nature et l'importance de la tâche. Les enseignants qui donnent le même cours possèdent alors une norme commune qu'ils peuvent suivre à leur façon.

– Le plan permet d'évaluer le contenu du cours et fournit une méthode pour atteindre les objectifs fixés.

– Il permet au directeur de conserver un programme d'études équilibré et adéquat en lui donnant l'occasion de prendre connaissance du cours au complet d'un seul coup d'oeil et de découvrir s'il empiète sur d'autres cours offerts par l'école.

– Il fournit aux agents de supervision un état détaillé de ce à quoi ils peuvent s'attendre dans les classes dont ils ont la garde.

– Il donne aux parents un énoncé complet et précis de ce qu'apprend l'élève à l'école.

## La souplesse – une caractéristique essentielle

Les plans de cours doivent permettre aux enseignants de faire preuve de jugement dans les domaines suivants : établissement des programmes de leçons, évaluation des résultats des élèves, élaboration d'un calendrier de présentation, utilisation des ressources, choix de digressions, changement d'orientation ou de rythme, etc.

## La consultation – un processus normal

L'enseignant qui prépare un nouveau cours ou une partie de cours devrait être conscient de l'intérêt qu'il a à consulter le directeur de l'école, le chef de section, les collègues, les conseillers du conseil scolaire et le personnel de supervision.

## Éléments d'un plan de cours

Aucun plan de cours ne saurait être complet sans les éléments suivants :

– un titre approprié;

– les raisons justifiant l'approbation du cours;

– des renseignements sur le niveau auquel il s'adresse;

– les raisons précises d'offrir ce cours;

– le but exact du cours;

– les objectifs spécifiques du cours;

– une liste précise des ressources et du matériel pédagogique qui seront employés;

– un calendrier pour chaque étape du programme;

– les techniques suggérées pour l'évaluation du cours, de l'enseignant et de l'élève.

**Titre approprié**
Trois ou quatre mots bien choisis devraient décrire tout le cours. Dans un cours intitulé, par exemple, «Textes anciens en traduction», il n'y aurait pas de place pour une unité sur les alphabets anciens.

**Approbation du cours**
Pour chaque cours, il faut indiquer clairement le programme-cadre du ministère qui lui sert de base. Tout cours expérimental allant au-delà des objectifs prévus dans le programme-cadre doit être décrit comme tel.

**Niveau auquel le cours s'adresse**
On doit indiquer clairement si le cours s'adresse au niveau général, avancé ou renforcé. On conseille également d'indiquer le genre de clientèle visée. Le paragraphe suivant peut servir d'exemple d'une rubrique dans un plan de cours.

***Textes anciens en traduction***
*Ce cours, offert au niveau avancé, s'adresse spécialement aux élèves de la fin du cycle intermédiaire ou du cycle supérieur qui s'intéressent à la littérature. Il n'est pas nécessaire que ces élèves possèdent une connaissance spéciale des langues classiques, aucune traduction de textes n'étant à faire. Le cours, qui vaut un crédit pour le diplôme d'études secondaires, est autorisé en vertu de la deuxième partie du programme-cadre de 1976 du ministère de l'Éducation* Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur.

**Raisons précises d'offrir ce cours**
La présentation des raisons précises qui justifient le cours peut se faire en deux étapes. On peut commencer par décrire la population scolaire visée par le nouveau cours. Par exemple, si l'école offre un important programme d'art visuel, un cours ou une unité d'étude traitant des arts dans l'Antiquité pourrait intéresser bon nombre d'élèves. De même, si les élèves sont attirés par la technologie moderne (les métiers, le commerce, le traitement des données, les sciences), une unité d'étude traitant de la technologie antique pourrait attirer une pleine classe. Une unité d'étude ou un cours basé sur la littérature ancienne à partir de textes traduits pourrait également intéresser de nombreux élèves. Si, avec l'appui de la collectivité, l'école présente une pièce de théâtre chaque année, il se peut qu'un cours sur le théâtre ancien (tragédie, comédie, satire, dialogue) intéresse la population scolaire. Une école dont les élèves proviennent de différents milieux religieux pourrait offrir un cours sur les religions de l'Antiquité. Il est donc évident qu'il y a de nombreuses possibilités de cours ou d'unités d'étude dans ce domaine.

La deuxième étape consiste à expliquer de façon claire et précise les raisons pour lesquelles ce cours est offert. Il n'est pas suffisant de mentionner en termes vagues que tout adolescent aurait quelque chose à gagner en suivant ce cours. En une ou deux phrases, on doit donner les raisons précises pour lesquelles ce cours mérite d'être inclus dans la liste des cours offerts par l'école.

Il pourrait être utile pour un enseignant qui prépare un nouveau cours basé sur la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques d'examiner les deux exemples suivants qui énumèrent les raisons pour justifier des cours existants. L'exemple n° 1 peut être qualifié d'inadéquat car il est trop vague; cet énoncé ne convaincra pas un directeur ou un chef de section que le cours envisagé mérite la dépense de temps et d'argent. L'exemple n° 2 est un énoncé beaucoup plus valable des raisons d'offrir le cours.

> *Exemple n° 1* ($1^{re}$ année, Mythes classiques). Ce cours ajoute une étude de la mythologie au programme de l'école.
>
> *Exemple n° 2* ($4^{e}$ année, Civilisations classiques). Ce cours, basé sur des événements précis de l'histoire grecque et romaine, fournira aux élèves une vue d'ensemble de l'héritage culturel du monde occidental. Ainsi, ils n'auront pas atteint l'âge adulte sans connaître certaines des grandes luttes et des grandes réussites de l'humanité à l'une des plus étincelantes périodes de son histoire.

**But exact du cours**

On peut assigner un seul but à l'ensemble du cours et proposer des objectifs séparés pour chaque partie du cours. On devrait éviter les termes vagues qui peuvent prêter à diverses interprétations. En voici un exemple : «Le but de ce cours est de donner aux élèves un aperçu de la littérature ancienne». Un but plus précis pourrait être énoncé comme suit : «Ce cours se propose d'amener les élèves à reconnaître, à étudier et à évaluer certains aspects des sociétés de l'Antiquité classique et à les comparer avec l'expérience moderne, en insistant sur l'importance du milieu et sur l'héritage que ces sociétés nous ont transmis dans le domaine de l'art et de la pensée».

Le but assigné à un cours devrait être particulier à ce cours. Des cours semblables peuvent avoir des buts similaires; on devrait cependant mentionner à propos de chaque cours les talents particuliers requis et les talents qui seront développés, les méthodes d'enseignement utilisées, les points qui méritent d'être soulignés, la nature du matériel employé et les objectifs proposés. Tous ces divers éléments doivent apparaître dans la description des raisons d'offrir le cours ou du cours lui-même.

**Objectifs spécifiques du cours**

On entend par objectifs les avantages que les élèves sont censés retirer du cours. On parle parfois des capacités que le cours se propose de développer chez les élèves. Celles-ci peuvent être définies comme suit :

1. *Capacités intellectuelles :* touchent l'acquisition et l'utilisation du savoir ainsi que la capacité de réflexion.

2. *Capacités affectives :* touchent les opinions, les valeurs, les attitudes et les motivations; supposent une évaluation des valeurs et un examen des raisons qui motivent les préférences individuelles.

3. *Capacités psychomotrices :* touchent le comportement et les activités, tel écouter, parler, écrire, regarder, construire, chercher, montrer.

Chaque cours devrait permettre de développer ces trois types de capacités. C'est l'âge des élèves cependant qui déterminera le genre d'activités qu'on peut entreprendre à chaque niveau. L'accent peut varier comme le montre le tableau ci-dessous :

*Activités pour*

élèves plus jeunes → élèves plus âgés

| | *capacités psychomotrices* | *capacités affectives* | *capacités intellectuelles* |
|---|---|---|---|
| élèves plus jeunes ↓ | – fabriquer et utiliser des masques ou des costumes | – jouer des rôles tragiques ou comiques | – élaborer différents genres de raisonnement |
| | – construire des maquettes ou des villes modèles | – jouer un rôle dans de courtes pièces | – réagir intellectuellement |
| | – dresser des plans, dessiner des images | – réagir de façon affective | – rédiger une pièce, faire un rapport oral |
| élèves plus âgés | – être maître de son attitude et de ses réactions nerveuses lorsqu'on est debout ou assis devant un groupe *lors d'une cérémonie officielle* | | – savoir discuter lors d'un séminaire |

La plupart des activités supposent l'utilisation de plus d'une capacité. En conséquence, un objectif peut s'avérer beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue et mettre en jeu tout un réseau de compétences et de méthodologies.

Il est évident que l'enseignant qui établit la liste des objectifs n'aura pas la tâche facile. Lorsque le cours aura été offert pendant un an ou deux, il y aura probablement lieu de réviser cette liste. Si elle est établie avec soin, elle peut fournir les lignes directrices de tout le processus de planification.

La liste suivante d'objectifs a été dressée pour un cours général d'études classiques à partir de textes traduits :

*Si la présentation se fait selon le plan, ce cours devrait permettre aux élèves :*

*– de prendre contact avec la littérature ancienne de façon à se familiariser avec cette période et les auteurs, les genres et les conventions littéraires qui lui sont particulières;*

*– de lire avec de plus en plus de facilité une littérature de qualité, soit en classe, soit seuls, soit à haute voix, soit pour eux-mêmes;*

*– d'apprécier une littérature de qualité;*

*– de voir que la littérature ancienne est un reflet de la civilisation classique;*

*– de considérer la littérature ancienne comme fondement culturel des valeurs et les idéaux qui ont cours au Canada d'aujourd'hui;*

*– de voir dans la littérature ancienne un modèle digne d'imitation;*

*– de rendre compte de ces découvertes dans des conversations spontanées et des travaux écrits;*

*– d'imiter, de façon expérimentale, un ou deux genres étudiés dans la littérature ancienne, de façon à prendre conscience de leurs propres capacités créatrices et de les utiliser le mieux possible.*

En préparant un cours, l'enseignant doit tenir compte des différences entre les élèves au niveau des talents, des intérêts ou des antécédents. De cette façon, chaque objectif s'appliquera donc différemment à chaque élève. Ceci force le planificateur à préparer le cours de façon à ce que chaque élève puisse y trouver des objectifs qui soient dignes d'efforts. Ce point est important, quel que soit l'âge des élèves à qui s'adresse le programme projeté. De plus, il n'y a aucune raison pour que les études classiques ne puissent trouver place même dans les programmes d'éducation des enfants en difficulté, où les objectifs du cours marquent profondément les méthodes employées, les buts proposés et le choix des ressources.

**Ressources et matériel pédagogique utilisés pour le cours**

On ne saurait trop insister sur l'importance du choix d'un matériel pédagogique adéquat. Non seulement le contenu doit être excellent, mais il doit permettre une planification et une présentation des plus intéressantes.

*Manuels scolaires approuvés.* Il n'y a pas de manuel suggéré pour les cours de civilisations classiques. Le manuel proposé doit donc être approuvé par une résolution du conseil scolaire. Il faut également indiquer dans le plan du cours quel manuel sera utilisé et fournir le nom de l'auteur, le titre, l'éditeur et le coût du volume.

*Ouvrages de référence pour l'enseignant.* Il n'est pas nécessaire de choisir ces ouvrages de référence dans la *Circulaire 14.* Cependant, on s'attend à ce que les enseignants accordent priorité aux ouvrages produits et/ou publiés au Canada.

*Choix des manuels et des ouvrages de référence.* On devrait tenir compte des critères suivants :

1. Dans quelle mesure le volume ou le matériel pédagogique correspond-il aux objectifs du cours?

2. Dans quelle mesure correspond-il au niveau des élèves?

3. Dans quelle mesure peut-il aider l'élève à se développer affectivement ou intellectuellement?

4. Permettra-t-il à l'élève de faire des expériences d'apprentissage progressives et continues?

Pour s'assurer que le matériel est disponible, il serait prudent d'écrire ou de téléphoner à l'éditeur ou au distributeur avant d'en prévoir l'utilisation pour le cours.

*Comment procéder sans manuel.* Au lieu d'avoir un seul manuel pour les élèves, on peut combiner matériel pédagogique et activités comme suit :

- cours magistraux de temps à autre avec le plus d'exemples et de questions possible
- films sur tous les sujets
- diapositives
- exposés d'élèves
- conférences données par des invités en provenance de l'école ou de la collectivité
- bandes magnétoscopiques (TVOntario)
- utilisation dirigée de la bibliothèque de l'école et des autres ressources
- collection privée de documents sur le sujet
- ensembles de textes divers pour la classe, chacun couvrant un ou plusieurs aspects du cours

**Calendrier de présentation et contenu**

Une bonne planification suppose une progression dans la présentation du contenu et un calendrier pour les différentes unités du cours suivant le but et les objectifs proposés.

*Périodes de temps allouées.* On doit tenir compte de l'âge des élèves lorsqu'on fixe la période de temps consacrée à une unité d'étude. Les élèves du cycle intermédiaire travaillent mieux, en règle générale, au cours de périodes variant de trois semaines à un mois. On devrait allouer une période d'environ quinze à vingt jours pour chaque unité d'étude. Les élèves du cycle supérieur peuvent facilement étudier le même thème pendant une période de trois mois. On peut donc faire coïncider la fin de la période d'étude de chaque thème avec la fin du trimestre. Quant aux élèves inscrits à des sessions de cinq mois, on peut réserver plusieurs jours à la demi-session pour leur évaluation officielle.

Voici un horaire approximatif pour un cours d'un crédit donné au cycle intermédiaire (la période minimale de 110 heures de cours peut facilement être répartie à l'intérieur de 169 jours). Neuf unités d'étude peuvent être réparties comme suit :

*Première session* – 56 jours – 3 unités (18 à 20 jours par unité)
*Deuxième session* – 63 jours – 3 unités (20 ou 21 jours par unité)
*Troisième session* – 50 jours – 3 unités (15 ou 16 jours par unité)

Bien entendu, l'horaire doit demeurer flexible selon l'intérêt et la participation des élèves.

*Comment organiser une unité.* Le même thème, par exemple, «L'architecture dans l'Antiquité», peut être subdivisé en sous-thèmes qui traitent de sujets tels que les maisons privées, les temples, les théâtres et les édifices publics (voir pages 14 et 15 du programme-cadre de 1976 *Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur*). En plus des cours magistraux, la période de temps allouée à chaque thème ou sous-thème devrait comprendre :

- des périodes d'activités propres aux élèves;
- des périodes pour des films ou des programmes télévisés;
- des périodes de recherche sous la direction de l'enseignant;
- des périodes d'examen.

On atteint les meilleurs résultats lorsque le contenu du cours est organisé selon un horaire réaliste et réparti par sections d'une longueur raisonnable.

On ne doit pas considérer les trois exemples suivants du contenu d'une unité d'étude comme un projet complet. Le contenu d'un cours n'est qu'un aspect de la préparation globale.

Le Colisée de Rome

***Modèle A***
Un plan de cours, tel celui-ci, *bien qu'on ne doive pas le considérer comme immuable,* peut aider certains enseignants à mieux saisir le contenu et l'enchaînement d'un cours.

*Unité d'étude 1 : L'architecture dans l'Antiquité*

Objectifs :
Manuel à utiliser :
Matériel supplémentaire :

| 1re journée | 2e journée | 3e journée | 4e journée | 5e journée |
|---|---|---|---|---|
| Cours magistral :<br><br>– vue à vol d'oiseau de deux villes anciennes, Rome et Athènes<br>– les cinq édifices les plus remarquables dans chaque ville | Recherche par les élèves :<br>– édifices où les gens pouvaient se rencontrer<br>– édifices gouvernementaux | Recherche par les élèves :<br>– maisons privées<br>– appartements<br>– lieux de travail | Rapports des élèves sur des projets le recherche | |

| 6e journée | 7e journée | 8e journée | 9e journée | 10e journée |
|---|---|---|---|---|
| Discussion en classe : Quels sont les problèmes de l'Antiquité que nous avons essayé de corriger dans nos édifices modernes? | Sous-thème : «Les temples»<br><br>Recherche par les élèves :<br><br>– différences architecturales entre Rome et Athènes<br>– aspects fonctionnels des temples; but de certains éléments architecturaux; influence des Grecs et des Romains sur les immeubles modernes | | Rapports des élèves sur leurs recherches (avec diapositives si possible) | |

| 11e journée | 12e journée | 13e journée | 14e journée | 15e journée |
|---|---|---|---|---|
| Cours magistral : les temples grecs et romains en relation avec l'influence de la religion sur la vie sociale | Dissertation par les élèves sur l'influence de la religion sur la vie sociale de notre époque en comparaison avec l'Antiquité | Travaux effectués par les élèves :<br>– construction d'une maquette (a) d'un temple romain, (b) d'un temple grec<br>– et/ou<br>– recherche sur la provenance des matériaux de construction et sur les lieux et les méthodes d'apprentissage des ouvriers | | |

| 16e journée | 17e journée | 18e journée | 19e journée | 20e journée |
|---|---|---|---|---|
| Sous-thème : «Édifices publics» (l'Acropole, le Forum)<br>– présentation de diapositives<br>– cours magistral sur l'utilisation des édifices et leur emplacement | Recherche par les élèves :<br>– qui payait les édifices publics?<br>– quels sont les équivalents modernes de ces édifices publics?<br>– qui paie pour les édifices publics modernes? | | – Présentation du film : *Monuments de l'Acropole d'Athènes,* (Cinémathèque de l'ambassade de France.)<br>– Résumé du thème «L'architecture dans l'Antiquité» | Examen : les les rapprochements possibles entre le monde antique et la situation actuelle |



L'Acropole d'Athènes

***Modèle B***

Le cours complet comprendra 9 unités d'étude.

| | |
|---|---|
| Numéro et titre de l'unité d'étude : | Unité 1 – L'architecture dans l'Antiquité |
| Objectifs : | ______<br>______<br>______ |
| Critères d'exécution : | – degré de compétence en termes de capacités, de connaissances et d'attitudes que le cours doit permettre d'acquérir |
| Texte : | – manuels utilisés (titre, éditeur, année de publication, pages à utiliser) |
| Méthodes : | – liste des cours magistraux<br>– liste des projets de recherche pour les élèves<br>– liste des présentations audio-visuelles<br>– liste des sujets de séminaire ou de discussion<br>– liste des rapports écrits ou des lectures obligatoires |
| Auxiliaires visuels : | – titres et dates de projection |
| Répartition du temps : | – ensemble de l'unité d'étude : 20 jours<br>– présentation générale : 5 jours<br>– titre du sous-thème : ______ : 7 jours<br>– titre du sous-thème : ______ : 8 jours |

*Modèle C*
Ce modèle comprend sous forme de paragraphes simples plutôt que sous forme schématique les mêmes informations que le modèle B. Chaque sous-section fait l'objet d'un paragraphe distinct. Une telle prose continue se lit plus aisément. Cependant, on prend plus de temps à la rédiger.

La planification possède les avantages suivants :

1. Les échéances pour l'année (dissertations, questionnaires, rapports oraux) sont connues des élèves dès le commencement du cours.

2. Tous les films nécessaires peuvent être réservés aux dates appropriées.

3. On peut avertir à l'avance les invités et les visiteurs, fixer la meilleure date pour leur venue et les aviser de ce qu'on attend d'eux.

4. L'enseignant a le maximum de temps pour préparer les cours et obtenir le matériel dont il a besoin.

5. On peut fixer les périodes de travail dirigé aux moments les plus opportuns.

6. On peut évaluer, prévoir et satisfaire plus facilement les besoins des élèves en matière de ressources pédagogiques.

*Il n'y a pas de plan idéal* pour organiser les divers éléments d'une unité d'étude. Pour assurer une progression valable, le planificateur devra s'appuyer sur son expérience et même sur son intuition et faire preuve de jugement. Il est parfois possible et même préférable de ne pas trop entrer dans les détails jusqu'à ce que cela devienne nécessaire dans le courant de l'année scolaire. *On soumettra le cours à un examen sérieux pendant l'année et une fois l'année terminée,* afin de *corriger pour l'année suivante* toute erreur grave touchant la durée, la vitesse, le déroulement, la méthodologie et les objectifs.

**Évaluation des résultats obtenus par les élèves**
Le projet de cours devrait prévoir des méthodes d'évaluation des résultats obtenus par les élèves qui permettront également de juger si l'enseignant a atteint les objectifs qu'il se propose. On recommande que le plan de cours contienne une analyse assez détaillée des moyens qu'on emploiera durant chaque trimestre pour calculer les notes des élèves.

Au début de l'année scolaire, on pourra mettre les élèves au courant de la façon dont ils seront évalués. Cela peut prendre la forme d'un simple énoncé comme celui qui suit :

| | |
|---|---|
| Participation active aux cours (qualité des réponses, participation aux discussions) | 20 pour cent |
| Dissertation principale (une par trimestre) | 50 pour cent |
| Dissertations secondaires (plusieurs par trimestre) | 30 pour cent |
| | 100 pour cent |

Cet énoncé peut également couvrir toute une page et expliquer en détail de quelle façon les notes seront attribuées chaque trimestre et quels critères d'évaluation seront utilisés pour les comptes rendus oraux, les examens et ainsi de suite. De toute façon, il est préférable de prendre ces décisions avant le début du cours et de les appliquer de façon impartiale. Si elles se révèlent irréalisables ou erronées, on pourra toujours les corriger; cependant, une politique d'évaluation bien définie devrait exister dès le début du cours. Ce point est encore plus important si le cours est donné par plus d'un enseignant.

On doit également énoncer dans le projet de cours qu'on a l'intention d'évaluer son efficacité. On trouvera ci-dessous plus de détails sur les techniques d'évaluation.

# Comment se procurer et évaluer le matériel pédagogique



Le programme-cadre de 1976, *Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur,* est à lui seul insuffisant. La documentation sur le sujet fait l'objet d'une publication semblable, mais distincte, portant le titre *Études classiques. Liste de ressources pédagogiques.* Il y a un avantage à publier séparément la liste des ressources pédagogiques. En effet, si les directives peuvent être utiles pendant des années aux enseignants de l'Ontario, la liste, elle, peut être révisée et publiée périodiquement à mesure que du matériel nouveau devient disponible et que l'intérêt et les besoins des enseignants évoluent dans toute la province.

Tout enseignant peut se procurer gratuitement des exemplaires de cette publication au bureau régional du ministère le plus près, ou en s'adressant à la Direction de l'enseignement secondaire et de la formation permanente ou à la Direction de l'enseignement élémentaire, édifice Mowat, 900, rue Bay, Toronto M7A 1L2.

La liste de ressources pédagogiques se limite en grande partie aux besoins des cycles intermédiaire et supérieur. Elle est donc moins utile aux enseignants des cycles primaire et moyen. L'enseignant des cycles primaire et moyen pourra s'en inspirer et adapter sa présentation au niveau des élèves.

Les noms et adresses des fournisseurs de matériel audiovisuel sont indiqués à la dernière page de la liste de ressources pédagogiques. On peut se procurer directement auprès des maisons d'édition ou des agents canadiens pour les maisons d'éditions étrangères les volumes mentionnés dans les sections précédentes de la liste. On peut obtenir le nom des agents canadiens en consultant le bibliothécaire de l'école ou la bibliothèque publique de sa localité.

## Choix du matériel pédagogique

Le matériel pédagogique doit être choisi en fonction des besoins fondamentaux du cours. Lorsqu'on emploie un manuel, celui-ci constitue la principale ressource. Le choix d'un manuel représente des centaines de dollars en dépenses. De plus, le manuel mobilisera la majeure partie du temps et de l'attention des élèves durant le cours. On doit donc faire le meilleur choix possible.

Pour les cours de langues anciennes (basés sur la première partie du programme-cadre), on peut choisir parmi une liste assez courte de titres bien différents les uns des autres quant aux buts, aux objectifs et à la méthodologie de base. Dans le cas d'un nouveau cours en langues vivantes cependant, l'enseignant devra tenir compte d'un plus grand nombre de critères, car, selon toute vraisemblance, il devra préparer un cours qui (à l'opposé d'un cours de langues anciennes) n'a pas déjà été enseigné des milliers de fois dans d'autres classes. En conséquence, les avantages d'un manuel sur un autre peuvent être difficiles à trouver à première vue.

Parmi les critères qui permettent d'évaluer un manuel ou un moyen d'enseignement quelconque, citons la pertinence, l'exactitude, l'adaptation au niveau d'âge, la compatibilité avec les autres ressources, le coût, la durabilité et la disponibilité.

**Pertinence**
Un moyen d'enseignement pertinent ne contient que des éléments utiles à l'objectif que l'on se fixe en décidant de l'utiliser. Même s'il ne couvre pas entièrement le cours ou l'unité d'étude, il doit être suffisamment complet pour servir de ressource principale dans son domaine. Il pourra s'agir d'un livre, d'un film clé qui traite du thème étudié ou d'une trousse d'étude. Pour évaluer les avantages que comporte, pour les élèves, ce genre de matériel, il faut prendre en considération son coût, le temps durant lequel il sera utilisé par les élèves, la mesure dans laquelle il répond aux objectifs et aux buts du cours et l'utilité qu'il pourra continuer d'avoir au cours des années subséquentes malgré les changements mineurs qu'on pourra apporter au contenu du cours.

On peut donner comme exemple de matériel pédagogique non pertinent un film qui renferme huit ou dix images seulement sur le thème du cours ou un volume de numismatique qui n'a qu'un chapitre sur la valeur historique et marchande des pièces de monnaie de l'Antiquité classique.

**Exactitude**
Il est essentiel que les détails donnés soient exacts. Une fois adopté, le matériel pédagogique tient l'enseignant et les élèves à sa merci. Il est donc très important que l'enseignant examine soigneusement le matériel avant de le présenter aux élèves. L'enseignant devrait donc s'adresser aux maisons d'édition assez longtemps à l'avance pour obtenir des copies des ouvrages qu'il ne connaît pas. Il pourra ainsi les retourner si les ouvrages sont incomplets ou s'ils ne conviennent pas à ses besoins. De même, on devrait commander les films qu'on ne connaît pas de façon à ce qu'ils arrivent à l'école quelques jours à l'avance pour que l'enseignant puisse en prendre connaissance avant de les projeter aux élèves. On devrait essayer à l'avance tout matériel mécanique afin de ne pas perdre un temps précieux à découvrir comment ce matériel fonctionne ou même qu'il ne fonctionne pas du tout.

Il se peut que l'enseignant n'ait pas le temps ou l'expérience nécessaires pour juger. Une personne n'a pas toujours le temps, avec un horaire d'enseignement chargé, d'examiner à l'avance de façon convenable tout le matériel. On ne possède pas toujours les informations qui permettent de juger de l'exactitude des ressources. Parfois, on doit utiliser certains moyens d'enseignement avant de pouvoir évaluer leur utilité. En pareil cas, l'enseignant devrait utiliser le matériel mais en l'observant avec soin. S'il présente des inexactitudes ou des lacunes flagrantes, l'enseignant peut proposer à la classe des projets de recherche destinés à corriger les fausses impressions, ce qui constitue pour les élèves un autre moyen d'exercer leur sens critique.

Si l'enseignant s'estime inapte à juger de l'exactitude d'un moyen d'enseignement, il peut faire appel à un collègue (dans la même école, dans une autre école ou à l'université) pour lui demander son opinion. Plusieurs revues spécialisées en études classiques publient également des chroniques régulières sur les dernières publications à cet effet. Citons en particulier :

*Bulletin de l'Association Guillaume Budé*
*Cahier des études anciennes* (Excellente revue canadienne publiée par les Presses de l'Université du Québec.)
*Échos du monde classique/Classical News and Views* (Revue publiée par la Société canadienne des études classiques. Les membres de l'*Ontario Classical Association* la reçoivent automatiquement.)

*Revue de Philologie*
*Revue des Sciences Humaines*
*Revue des études anciennes*
*Revue des études latines*
*Revue internationale des droits de l'Antiquité*

(On pourra trouver l'adresse de ces publications dans les catalogues de périodiques de langue française des bibliothèques.)

Des périodiques moins spécialisés offrent quelquefois des ressources intéressantes dans ce domaine. Les enseignants devraient jeter un coup d'oeil sur les numéros du *Courrier de l'Unesco*, des *Dossiers de l'Histoire*, d'*Historia*, de l'*Information historique*, du *National Geographic*, du *Time* et de plusieurs autres périodiques souvent conservés dans les centres de ressources des écoles. Mieux encore, on peut encourager les élèves à faire eux-mêmes ce travail.

Certaines revues peuvent être publiées dans une langue que l'enseignant chargé du cours d'études classiques ne connaît pas très bien; la plupart d'entre elles fournissent toutefois beaucoup de documents photographiques et les articles (souvent écrits par des experts) peuvent habituellement être interprétés par un autre membre du personnel de l'école ou par un élève. Si un enseignant veut approfondir un sujet, il peut d'ordinaire entrer en communication avec les auteurs de ces articles en écrivant à la revue où ils sont publiés.

**Adaptation au niveau d'âge**
L'enseignant voudra s'assurer que le moyen d'enseignement choisi convient à l'âge des élèves qui suivront le nouveau cours. C'est surtout l'expérience qui permet de juger. Si l'enseignant est conscient des capacités de ses élèves et de ce qu'on exige d'eux, il se rendra compte des difficultés que leur cause un moyen d'enseignement donné. Au point de vue pédagogique, il n'y a pas de mal à proposer aux élèves un matériel stimulant sur le plan intellectuel, à condition toutefois qu'il leur inspire confiance au départ. D'ailleurs, la technique des exercises de lecture personnalisés permet de se servir d'un matériel passablement difficile, tout en laissant aux élèves plus faibles le choix de répondre aux questions qui exigent des réponses concrètes et basées sur des faits.

**Compatibilité avec les autres ressources**
L'enseignant peut envisager d'employer des ressources qui complètent, accessoirement, le matériel de base. Certaines peuvent présenter un ou deux éléments très utiles et ne doivent pas être rejetées simplement parce que la majeure partie de leur contenu ne s'applique pas au cours. En fait, on peut découvrir des ressources dans les endroits les plus inattendus. Par exemple, pour un sujet comme «La satire, facteur d'évolution sociale», l'enseignant pourra, au départ, utiliser à profit les caricatures publiées dans les journaux ou les bandes dessinées ou même le film de l'Office national du film *La Ville, enfer ou paradis* (27m 21s; 106B0263 031). Ces ressources ont, à première vue, peu de rapports avec la satire classique; elles offrent cependant certaines caractéristiques valables : elles utilisent le langage moderne et sont donc directement accessibles aux élèves d'aujourd'hui; elles présentent plusieurs traits de la satire classique et fournissent une base solide pour une étude comparative et une évaluation des cultures; elles permettent enfin d'obtenir le résultat recherché tout en économisant temps et efforts.

Les films fixes sont souvent source de frustration car ils traitent de plusieurs sujets à la fois; cependant, ils contiennent certaines images qui peuvent être utiles pour des besoins particuliers. Certains enseignants préfèrent découper les films et réaliser des montages individuels sur diapositives.

L'enseignant qui a des films fixes à sa disposition devrait mentionner certaines images individuelles à l'endroit approprié dans son plan de cours. Elles pourraient ainsi être échelonnées sur la durée du cours.



Dessin de Rocca Bellino, école St. Raphael, Toronto




École St. Clare, Toronto

Plusieurs intéressantes séries de diapositives sont disponibles sur le marché. Consulter *Études classiques. Liste de ressources pédagogiques,* p. 32. De plus, le matériel du *Cambridge Latin Course, (Cours de latin de l'Université de Cambridge),* comprend des diapositives pour toutes les unités d'étude. Un grand nombre de ces diapositives peuvent être utilisées pour illustrer certains thèmes des cours de civilisations classiques. Cependant, l'enseignant devra, au préalable, les voir (et retrouver dans le *Teacher's Handbook* les commentaires appropriés), afin de choisir celles qui lui conviennent. Il pourra alors s'y référer dans son plan de cours. L'édition française *pro manuscripto* de ce cours est disponible aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

**Coût du matériel**

On doit aussi tenir compte du coût du matériel, même si cela ne fait pas partie des considérations purement pédagogiques. Afin de ne pas gaspiller les deniers publics, l'enseignant doit utiliser les fonds disponibles de la façon la plus rationnelle possible. Sur ce point, le directeur pourra se révéler un guide expérimenté prêt à aider l'enseignant.

Certaines ressources, par exemple des ensembles de diapositives avec cassettes ou même certains volumes particulièrement coûteux, coûtent parfois trop cher pour qu'un enseignant puisse se les procurer avec le budget d'une seule année. La plupart de ces ressources n'occuperaient une classe du cycle supérieur que pendant une courte période de temps alors que certaines d'entre elles prendraient plus d'un mois pour une classe du cycle intermédiaire. On suggère que plusieurs sections à l'intérieur d'une même école s'entendent pour partager les coûts de ces ressources, que le centre de matériel didactique de l'école achète le matériel ou encore que le conseil scolaire en fasse l'acquisition pour le mettre à la disposition des écoles. Dans au moins une école, on a découvert que la section des arts plastiques était prête à fournir des imitations de poteries anciennes et à donner des démonstrations de poterie aux élèves étudiant les civilisations classiques. Les imitations ont ainsi été mises à la disposition des étudiants d'histoire de l'art et de latin pour être utilisées, au moment propice, dans le cadre de leurs cours respectifs. Parfois, des importateurs peuvent fournir des poteries grecques brisées que les élèves sont en mesure de reconstituer.

On devrait également envisager la possibilité de recourir à des budgets extérieurs à la section des études classiques. Par exemple, dans les écoles qui bénéficient des services d'un technicien en audio-visuel, la section technique peut disposer de son propre budget pour faire des diapositives ou des acétates. Certains conseils scolaires ont un centre de ressources didactiques qui effectue le montage et la finition d'images et de photographies. Le bureau du coordonnateur peut accepter d'acheter des bandes magnétoscopiques vierges pour effectuer, sous autorisation, la copie d'émissions télévisées pouvant intéresser plusieurs écoles; ce même bureau peut ensuite assurer l'entreposage des bandes ainsi enregistrées. Des économies de ce genre sont valables et aident le planificateur à présenter un programme utile à un moindre coût.

**Durabilité du matériel**

Généralement, le matériel didactique ne résiste pas à l'usure. Il doit être utilisé et entreposé avec soin. L'enseignant essaiera de se procurer le meilleur matériel disponible.

Il peut être nécessaire de prévoir un budget pour l'entreposage du matériel. Par exemple, les diapositives peuvent être endommagées par l'action de la poussière et par les produits chimiques sécrétés par la transpiration au bout des doigts. On doit donc entreposer les diapositives de façon à empêcher la poussière de s'y déposer et la lumière d'entrer en contact avec les couleurs; elles doivent cependant être facilement accessibles. Il peut être bon d'entreposer les diapositives dans un coffret de métal qui s'ouvre pour former un plateau de projection. Certains enseignants préfèrent toutefois les garder dans un carrousel ou autre boîte de même genre.

Toute collection de diapositives doit être accompagnée d'un catalogue complet. Il faut prendre le temps de le tenir à jour, ce qui épargnera bien des recherches lorsque la collection comptera des centaines de diapositives. Il est préférable de marquer et de décrire chaque diapositive. À mesure que le nouveau cours se développe, l'enseignant peut annexer au plan du cours une liste de numéros de catalogue selon divers sujets ou dresser un index de référence auquel on pourra se référer au cours des années suivantes. Ces listes peuvent permettre de réaliser une grande économie de temps et de travail. On peut également annexer à chaque diapositive une fiche de $7.6 \times 13$ cm qui permettra aux élèves d'étudier et de présenter ces diapositives.

Les volumes sont également fragiles. Ils peuvent se détériorer au point d'être inutilisables. À cause de leur prix actuel élevé, l'enseignant s'efforcera de les conserver le plus longtemps possible. Les volumes à reliure rigide durent beaucoup plus longtemps que les livres cartonnés mais on peut évidemment acheter davantage de livres cartonnés avec le même budget. Tous les volumes de référence de la section doivent être entreposés de façon adéquate et prêtés à la seule condition qu'on en prenne soin. Même s'il est impossible d'éviter les pertes, un système permanent d'inscription des prêts peut réduire les pertes au minimum. On peut souvent établir des règlements, en accord avec les élèves, qui permettront d'en assurer une grande circulation tout en minimisant les pertes. Il est possible de trouver des élèves responsables qui seront prêts à rendre service dans ce domaine. On peut se procurer auprès des compagnies qui fournissent du matériel aux bibliothèques des pochettes et des cartes de couleurs différentes de celles utilisées par le centre de ressources de l'école.

Les fournisseurs offrent fréquemment des cartes murales à dos de toile. Ces cartes sont beaucoup plus résistantes, donc préférables. De même, les photographies pourront résister plusieurs années, malgré la manipulation, si elles sont laminées.

**Disponibilité du matériel**
Il ne sert à rien de baser un cours ou une unité d'étude sur un ouvrage épuisé. Les enseignants doivent également s'assurer que les films qu'ils veulent utiliser seront disponibles au moment opportun. (Chaque ressource doit être utilisée au bon moment.) Si on doit payer pour se procurer un film, on doit trouver les fonds nécessaires; autrement, il est inutile d'inclure ce film dans le projet de cours.

En vertu d'une politique du ministère, lorsqu'un matériel de même qualité est fabriqué au Canada et à l'étranger, on doit choisir le matériel canadien de préférence au matériel étranger.

L'enseignant qui prépare un nouveau cours devrait s'adresser, entre autres, au bibliothécaire de l'école pour se procurer le plus grand nombre possible de catalogues de matériel didactique et faire des comparaisons avant d'acheter. On conseille de conserver d'année en année dans un dossier le budget, les factures et l'inventaire du matériel. Ce dossier pourra être fourni sur demande à l'administration et au directeur. Il permettra également à l'enseignant de faire des prévisions budgétaires pour les prochaines années. Ce genre de dossier permet aussi de retrouver facilement les adresses et numéros de téléphone des fournisseurs réguliers.

## Ressources pour les cycles primaire et moyen

La publication *Études classiques. Liste de ressources pédagogiques* est surtout destinée aux enseignants des cycles intermédiaire et supérieur. L'enseignant aux cycles primaire et moyen pourra adapter un certain nombre de titres utiles. Certaines ressources sur la mythologie ou la religion, par exemple, sont constituées de récits. Or, c'est peut-être dans ces domaines que l'apport des études classiques durant les premières années de formation est le plus important. L'enseignant du cycle primaire (pour les élèves de 6 à 10 ans) devrait connaître les ressources suivantes :

La Fontaine, Jean de. *Fables.* Joinville-le-Pont, Éditions Lito, 1980. (Basées sur les fables d'Ésope.) (Distribution Dussault, Montréal.)

Gosciny et Uderzo. *Astérix le Gaulois.*
*Astérix gladiateur.*
*Astérix légionnaire.*
*Astérix aux Jeux olympiques.*
*Astérix chez les Helvètes.*
*Les lauriers de César.*
*Le cadeau de César.* Paris, Dargaud.

Selke, Reinhart. *Thésée et le minotaure.* Série «Raconte-moi». Paris, Édition Gamma, 1980. (Distribution canadienne par les Éditions École-Active à Montréal.)

Les ouvrages suivants seront utiles au cycle moyen (élèves de 10 à 15 ans) :

Crosher, Judith. *Les Grecs.* Coll. «Les peuples du passé» Bruxelles, Fernand Nathan, 1977.

Fagg, C. et F. Carlier. *La Grèce ancienne.* Série «Panorama des civilisations», Paris, Éditions Gamma, 1979. (Distribution canadienne Éd. École-Active, Montréal.)

Forman, Joan. *Les Romains.* Coll. «Les peuples du passé», Bruxelles, Fernand Nathan, 1980.

Massepain, A. *Les plus belles légendes de l'Odyssée.* Paris, Hachette-Jeunesse, 1980.

Miquel, Pierre. *Au temps des légionnaires romains.* Paris, Hachette, 1980.

Pernoud, Régine. *Les Gaulois.* Paris, Seuil, 1980.

Rat, Maurice et Clément Borgal. *Belles histoires de la mythologie.* Paris, Gauthier-Languereau, 1980.

*La Rome ancienne.* Série «Panorama des civilisations», Paris, Éditions Gamma, 1979.

Titley, D. P. *Le monde antique.* Paris, Hachette, 1978.

———. *Le monde romain.* Paris, Hachette, 1978.

Vanags, Patricia. *Pompéi, résurrection d'une cité.* Paris, Hachette, 1979.

Plusieurs autres titres mentionnés dans la liste de ressources pédagogiques tombent dans les catégories suivantes : l'archéologie, les modes de vie (comprenant la nourriture, les habitations et les sports), le théâtre, les classes sociales, les genres de sociétés, les arts. On pourrait également se servir de plusieurs des ouvrages susmentionnés pour initier les jeunes élèves à certains concepts religieux de l'Antiquité.

L'enseignant intéressé ne s'en tiendra pas là. La bibliothèque publique du quartier peut offrir une aide supplémentaire. Certaines familles ont peut-être à la maison une collection de l'ancienne ou de la nouvelle *Encyclopédie de la Jeunesse* ou la collection du *Livre des Connaissances* de la société Grolier, collections qui contiennent des articles sur l'Antiquité classique.

Enfin, les enseignants qui préparent de nouveaux cours doivent se rappeler qu'ils ont également à leur disposition un outil pratique, accessible et inestimable. En effet, certains enseignants chargés des cours d'études classiques ont déjà préparé des cours de civilisations classiques. Ils donnent actuellement ces cours dans différentes classes des écoles secondaires de l'Ontario. On peut obtenir les noms de ces enseignants et des écoles où ils enseignent en appelant les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. On peut habituellement organiser des visites dans les classes de ces enseignants en s'adressant aux directeurs concernés.



## Évaluation des résultats obtenus par les élèves

On a déjà fait certaines observations au sujet de l'évaluation des résultats obtenus par les élèves. On a souligné que le processus d'évaluation doit faire partie de la planification du nouveau cours et qu'il doit être en rapport direct avec les raisons d'être et les objectifs du cours. On trouvera dans l'ouvrage *L'évaluation du rendement de l'élève. Documentation à l'usage des enseignants* (Toronto, ministère de l'Éducation, 1976) une étude complète sur l'évaluation des élèves. Cet ouvrage de référence contient probablement tout ce qui est nécessaire à un enseignant pour élaborer des méthodes et des critères d'évaluation valables et pour étudier certains aspects précis de l'évaluation. La bibliographie contient nombre de références (volumes et articles) et est presque entièrement annotée.

## Évaluation du cours

Il est nécessaire de faire une évaluation du cours pour déterminer son utilité et savoir s'il a atteint les buts et les objectifs qu'on lui avait fixés. On pourra se poser les questions suivantes vers la fin de la première année de présentation du nouveau cours : L'enseignant a-t-il bien occupé son temps? Les dépenses étaient-elles justifiées? Le cours doit-il continuer une deuxième année? On trouvera ci-dessous six façons possibles d'évaluer un cours.

**Compte rendu journalier**
L'enseignant peut tenir un genre de journal et répondre quotidiennement à des questions comme celles-ci :

- Quel était l'objectif de la journée?
- Est-ce que la méthode était appropriée?
- Quelles autres méthodes auraient pu être utilisées?
- Est-ce que les ressources utilisées étaient utiles?
- Est-ce que la période de temps allouée aux activités prévues était suffisante?
- Est-ce que les activités tenaient compte des objectifs?
- Est-ce que les activités étaient adaptées aux capacités, aux aptitudes et à l'âge des élèves?
- Est-ce que les différences individuelles ont été prises en considération?
- Est-ce que les valeurs proposées ont été assimilées par les élèves?
- Est-ce que la leçon était convenablement intégrée au cours?
- Est-ce que la leçon était bien préparée?
- Est-ce que la préparation était suffisamment souple pour permettre des modifications durant la leçon?
- Est-ce que les élèves ont exprimé les idées que l'on attendait d'eux?

L'enseignant expérimenté garde, plus ou moins automatiquement, ces questions à l'esprit à mesure que le cours se déroule. Chacun aura cependant avantage, lors de l'évaluation d'un nouveau cours, à répondre par écrit à ces questions (ainsi qu'à toute autre question qui peut venir à l'esprit du planificateur). Durant une période d'environ un mois, par exemple, l'enseignant pourra évaluer chacune des leçons au moyen d'une note approximative telle que E, S, NS (excellent, satisfaisant, non satisfaisant). On pourra ensuite les utiliser pour améliorer les prochaines leçons, à condition de s'en servir de façon adéquate. On trouvera ci-dessous une explication sur la façon d'effectuer la notation.

E – Les leçons ont été extrêmement satisfaisantes. On peut en faire un résumé anecdotique sur fiches. Il serait bon de noter les éléments qui ont contribué au succès des leçons. Par exemple : «Les illustrations des modèles architecturaux tirées du *Grand Larousse* ont été bien accueillies», ou «L'ensemble des questions sur les habitations a amené les élèves à poser des questions sur l'approvisionnement en matériaux de construction».

S – Cette évaluation indique également un succès et il serait bon de faire le même résumé que ci-dessus. Il faudrait alors regrouper les éléments qui ont assuré le succès de la leçon dans un paragraphe séparé à la fin de l'analyse mensuelle et les utiliser lors des prochains cours.

NS – Ces leçons ont présenté des difficultés au niveau des buts et des objectifs; ou bien la préparation n'était pas satisfaisante ou bien les difficultés n'ont pas été surmontées comme il aurait fallu. Si les insuffisances se répètent pendant plusieurs jours, cela indique une faiblesse dans la préparation du cours, soit au niveau de la méthode, des activités, du niveau, du matériel ou des objectifs, ou encore peut-être une faiblesse chez l'enseignant.

Naturellement, aucun enseignant n'a le temps de poursuivre indéfiniment ce genre d'évaluation. Une fois habitué, l'enseignant se rendra compte que les lacunes et les éléments positifs deviendront de plus en plus évidents chaque jour et le processus systématique d'évaluation quotidienne pourra éventuellement être abandonné. Cependant, il est toujours important de s'interroger sur le succès du cours et d'en observer le déroulement de façon régulière bien qu'il ne soit peut-être plus nécessaire, au bout d'un certain temps, d'en faire un compte rendu écrit.

**Évaluation par trimestre ou par unité**
On peut décider d'évaluer l'ensemble du cours en fin de trimestre ou en fin d'unité en utilisant des questions semblables à celles indiquées ci-dessus. On peut y inclure une évaluation des méthodes d'évaluation des élèves.

Cet examen général peut comprendre les impressions et les données fournies par les élèves eux-mêmes ou être le résultat de n'importe quel processus d'évaluation de ces derniers. Cette évaluation peut prendre une heure ou davantage. Cependant, ce n'est pas une perte de temps si l'on considère les avantages que l'on peut en tirer.

Il faudra ensuite décider des mesures à prendre au sujet des lacunes et des échecs qui ont été notés au cours du trimestre ou de l'unité. Est-ce que ces lacunes et ces échecs suggèrent qu'il faut modifier le calendrier de présentation, les objectifs ou le matériel? Quelles méthodes sont inefficaces et pourquoi? Comment peuvent-elles être modifiées? Qu'est-ce que certains élèves n'ont pas compris? Comment cela peut-il être corrigé? Quels sont les besoins de certains élèves qui n'ont pas été satisfaits? Que peut-on faire à sujet? Quelles sont les idées qui n'ont pas réussi à prendre forme? Peut-on encore faire quelque chose à ce sujet et de quelle manière? Quelles sont les ressources qui ont fonctionné comme prévu et quelles sont celles qui doivent être réévaluées ou laissées de côté?

L'étape suivante consiste à examiner l'unité ou le trimestre suivant pour décider comment préparer et présenter les prochaines leçons en fonction des réponses aux questions ci-dessus. Il serait bon de noter avec précision toutes les corrections apportées afin d'en évaluer la justesse à la fin de la nouvelle unité ou du nouveau trimestre.

**Discussions avec des collègues**
Un enseignant peut choisir de discuter avec un collègue de l'évaluation des cours et de ses conséquences. Ce collègue peut enseigner le même cours, être le chef de section ou le responsable d'un cycle d'études, le directeur, un conseiller spécialisé ou un coordonnateur, un enseignant d'une autre école spécialisé dans le même domaine, un agent de supervision ou son adjoint.

À la suite de ces consultations, on peut être amené à effectuer une modification substantielle (pouvant aller jusqu'à une refonte totale) du cours ou une modification de moindre importance. La raison d'être, les buts et les objectifs du cours, énumérés dans le plan de cours, doivent constamment servir de référence.

**Opinion des élèves**
On peut distribuer un questionnaire détaillé aux élèves inscrits au cours. Le questionnaire vise à connaître leur opinion, notamment si le cours a répondu à leurs attentes (de façon suffisamment détaillée pour être utile), quelle partie du cours leur semble adéquate et laquelle ne l'est pas, quelles sont leurs impressions au sujet des méthodes d'enseignement et des techniques d'évaluation et leurs opinions sur la pertinence des ressources utilisées, le calendrier de présentation et l'équilibre du cours.

On peut ensuite transposer ces opinions sur des tableaux et en évaluer les conséquences. On peut également discuter des résultats avec les élèves et avec un ou plusieurs collègues. Si cet exercice est entrepris sérieusement, avec la ferme intention d'améliorer le cours, la réaction des élèves sera dans l'ensemble tout aussi sérieuse.

**Évaluation annuelle**
À la fin de l'année, l'enseignant peut décider de réexaminer tout le cours. En commençant par sa raison d'être, tous les aspects du cours devront être passés en revue. Chaque concept (explicite ou implicite), chaque méthode, chaque stratégie, chaque ressource, chaque adaptation ou changement et chacun des résultats prévus doit être vérifié, soupesé et évalué, afin de déterminer si, en fait, le cours doit être totalement refondu ou simplement modifié. (Il est peu probable qu'il n'y ait rien à changer.) Ce genre d'examen peut prendre une ou deux demi-journées ou davantage.

**Évaluation d'un cours expérimental de 13^e^ année**
Si le cours autorisé en vertu de la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques est présenté devant une classe de préparation au diplôme d'études secondaires supérieures, le ministre demandera de temps à autre au directeur une évaluation analytique complète du cours. Cette évaluation accompagnera la demande normale de reconduction du cours.

Les formulaires appropriés d'évaluation d'un cours expérimental peuvent être fournis aux enseignants par le bureau régional du ministère par l'intermédiaire du directeur. Le rapport est étudié par l'administration du conseil scolaire et le personnel du ministère. La date d'échéance pour la présentation de ce rapport peut varier en fonction des besoins du conseil scolaire local. Cependant, l'école doit accorder au ministère un délai d'au moins six semaines pour répondre au rapport avant que l'avis de reconduction soit nécessaire pour la présentation du cours (c'est-à-dire six semaines avant de le présenter comme cours autorisé pour l'année suivante).

Le rapport doit répondre aux questions suivantes :

– *Méthodes et personnel.* Quelles ont été les méthodes d'évaluation utilisées? Quel personnel a été utilisé?

– *Raison d'être.* Dans quelle mesure les intérêts et les besoins des élèves inscrits au cours ont-ils été satisfaits? Le cas échéant, quels changements ont été faits pour répondre aux besoins des élèves durant l'année?

– *Buts et objectifs.* Dans quelle mesure le cours a-t-il atteint ses buts et ses objectifs? Le cas échéant, quels changements y ont été apportés pendant le cours? Quels sont les changements prévus pour la prochaine année? Combien d'élèves se sont inscrits au cours? Combien d'élèves ont abandonné le cours? Combien ont effectué avec succès (ou selon toute probabilité effectueront d'ici la fin du cours) la quantité de travail nécessaire pour se mériter le crédit qui s'y rattache?

– *Contenu du cours.* Quelle proportion du contenu a effectivement été couverte? La répartition du temps entre les unités a-t-elle été adéquate? Dans quelle mesure les difficultés ont-elles été surmontées pour adapter le contenu du cours aux capacités et aux besoins des élèves? Le cas échéant, quels changements sont suggérés pour l'an prochain?

– *Méthodes d'enseignement.* Quelles méthodes se sont avérées les plus efficaces pour les différentes unités d'étude? Le cas échéant, quels changements sont suggérés pour atteindre les objectifs du cours? Dans quelle mesure a-t-on utilisé des méthodes différentes pour certains élèves?

– *Résultats d'ordre affectif.* Dans quelle mesure le cours a-t-il influencé les attitudes, les valeurs et les intérêts des élèves?

– *Résultats d'ordre intellectuel.* Dans quelle mesure le cours a-t-il permis de développer les facultés des élèves? Dans quelle mesure a-t-il réussi à développer chez eux la connaissance de faits spécifiques et la compréhension du contexte dans lequel ils se sont produits?

– *Résultats d'ordre psychomoteur.* Dans quelle mesure le cours a-t-il atteint les résultats escomptés en ce domaine?

– *Textes et ressources.* Les textes et les ressources utilisés ont-ils été utiles? Quels changements devrait-on effectuer dans ce domaine pour l'an prochain?

Ces questions sont suivies d'une section destinée à recueillir les commentaires de l'enseignant (opinions et renseignements supplémentaires non compris ailleurs) ainsi que la signature du directeur et du personnel administratif responsable.

## Auto-évaluation de l'enseignant

Cette section a pour but de suggérer des critères qui permettront à l'enseignant d'un nouveau cours, autorisé en vertu de la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques, d'évaluer son rendement comme planificateur et enseignant. Il est préférable de faire cette auto-évaluation à mesure que se déroule le cours. Les enseignants qui adoptent une méthode d'évaluation du cours semblable à celle décrite ci-dessus peuvent s'évaluer en même temps.

## Évaluation de la leçon quotidienne

Une évaluation quotidienne, ou toute évaluation relativement fréquente pendant le trimestre ou durant l'année, amènera l'enseignant à s'interroger sur les points suivants :

– Est-ce que le processus d'enseignement et d'acquisition des connaissances était approprié et efficace?

– Les élèves ont-ils bien saisi le lien entre la leçon et le thème général tel que prévu?

– Ai-je été capable de faire sur le coup les ajustements nécessaires, qu'il s'agisse des points sur lesquels insister, des techniques utilisées, du déroulement du cours ou des questions à poser?

– Est-ce que le matériel visuel employé a été utile? Devrais-je le laisser de côté à l'avenir parce que je ne peux pas l'utiliser de façon efficace?

– Est-ce que l'introduction à la leçon du jour était appropriée?

– Est-ce que la leçon du jour a atteint les buts et les objectifs fixés dans le plan du cours ou faudra-t-il compenser dans une leçon ultérieure?

– Est-ce que le temps consacré à la leçon m'empêche de compléter l'unité ou le thème dans les délais prévus sans modifier profondément le calendrier de présentation? Le cas échéant, quelles en sont les conséquences (au niveau de cette leçon, des leçons ultérieures et de l'équilibre de l'unité)?

– Est-ce que la leçon (une toute nouvelle expérience pour ces élèves) a été présentée comme une leçon importante et une partie intégrante du cours?

## Évaluation d'une unité ou d'un semestre

Moins fréquemment, l'enseignant d'un nouveau cours doit répondre à des questions de nature différente :

– Est-ce que les travaux des élèves pour la session ou l'unité étaient adéquats ou faudra-t-il en éliminer un certain nombre à l'avenir?

– Est-ce que l'évaluation des élèves était basée sur des critères adaptés au cours?

– Est-ce que la quantité de travail prévue a effectivement été accomplie? Dans le cas contraire, que peut-on faire à ce sujet? Vue avec un certain recul, est-ce que la charge de travail prévue était inutilement lourde?

– Quelles améliorations peuvent être envisagées dans le domaine des comptes rendus?

– Quelles améliorations peut-on apporter au niveau de l'acquisition des ressources?

– Si j'ai besoin d'aide, à qui dois-je m'adresser? Dois-je demander de l'aide immédiatement?

– Chaque élève a-t-il été considéré individuellement?

– Lorsque cela était souhaitable, a-t-on communiqué avec les parents?

## Évaluation à la fin du cours

À la fin de l'année, il se peut que l'enseignant-planificateur désire à nouveau répondre aux questions suggérées ci-dessus. Il peut même y ajouter d'autres questions du type suivant :

– Est-ce que tous les objectifs du cours ont été atteints?

– Sinon, le rendement de l'enseignant était-il en cause?

– Quelles méthodes faut-il modifier à l'avenir?

– Quelles ressources doivent être changées?

– Quelles techniques d'évaluation des élèves devraient être abandonnées? Quelles techniques devraient être ajoutées?

– Est-ce que l'âge et le degré de préparation des élèves ont été respectés?

– Est-il souhaitable de changer d'enseignant?

– Quels sont les aspects du texte qui n'ont pas été exploités de façon convenable?

– Est-ce que l'utilité du cours a été reconnue par les élèves?

– Est-ce que le cours (ou sa présentation) a créé des inconvénients dans l'école?

– Est-ce que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer une évaluation juste et appropriée du cours?

– Quelles mesures peuvent être prises immédiatement pour faciliter le démarrage du cours l'an prochain?

– A-t-on commencé à effectuer tous les achats nécessaires pour l'an prochain?

# Chevauchement de cours déjà existants



Il peut être utile de suggérer à l'enseignant qui prépare un nouveau cours ou à celui qui évalue un cours déjà existant quelques critères permettant d'évaluer et de juger les cas de chevauchement.

– Le chevauchement n'est acceptable que s'il se produit dans un domaine qui est essentiel et commun à deux cours. Dans cette hypothèse, le retrait de la partie commune, de l'un ou l'autre des cours, leur enlèverait une dimension essentielle tandis que son maintien serait conforme à la raison d'être, aux buts et aux objectifs des deux cours.

– Toute zone de chevauchement doit être traitée différemment selon le point de vue respectif des sections et des enseignants concernés.

– Le contenu d'une zone de chevauchement doit être suffisamment intéressant pour que la plupart des élèves ne voient pas d'objection à le couvrir deux fois dans des buts différents.

– La différence nécessaire entre les deux modes de présentation doit être clairement comprise par les enseignants et clairement indiquée aux élèves.

– Si les cours qui se chevauchent sont donnés à des élèves d'âges différents, les cours ne doivent pas présenter le même niveau de difficulté.

– Le chevauchement ne doit avoir lieu qu'avec l'accord des deux sections concernées.

– Le chevauchement doit être justifiable aux yeux du directeur.

– Les crédits alloués à chacun des cours doivent être respectés.

– Le chevauchement doit enrichir l'expérience scolaire des élèves par la dimension interdisciplinaire qu'on y ajoute.

– Les points de vue respectifs doivent être présentés de façon à éviter toute confusion chez les élèves et à empêcher les enseignants de se contredire mutuellement sans autres explications.

– Il faut restreindre au minimum les activités qui doublent le travail des élèves et des enseignants.

– Il ne faut pas que le mode de présentation adopté entraîne les classes ou les sections respectives dans un conflit sur l'utilisation des ressources.

Pompéi



# Élaboration d'un programme complet d'études classiques

Quelles que soient les raisons pour lesquelles un enseignant prépare un cours de civilisations classiques en langues modernes basé sur la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques, il peut s'avérer utile et possible de préparer un second ou même un troisième cours dans le cadre du programme d'études de l'école. Ceci peut poser un nouveau problème au planificateur.

Selon toute probabilité, et pour un certain nombre de raisons, cela n'est possible que dans une école secondaire. Premièrement, très peu d'enseignants spécialisés dans les études classiques enseignent à un niveau inférieur au cycle intermédiaire supérieur (9e année). Ceux qui enseignent aux niveaux inférieurs à la 9e année travaillent dans des écoles qui, par nature, risquent de ne pas avoir de place pour plus d'un cours d'études classiques. Les enseignants de la 6e année ou de classes d'un niveau inférieur ne se serviront sûrement pas du programme-cadre pour préparer des cours complets. Ils l'utiliseront plutôt pour y trouver des suggestions, que ce soit pour raconter une histoire tirée de l'Antiquité (d'une durée de vingt minutes au maximum) ou pour présenter durant une période de deux semaines à un mois un thème d'études classiques dans un cadre beaucoup plus vaste (par exemple, les voyages de Jules César ou d'Alexandre dans un cours de sciences sociales sur les grands explorateurs).

Donc, l'enseignant susceptible de préparer un second ou un troisième cours basé sur la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques travaille probablement dans une école où l'on enseigne à l'un des niveaux ou des groupes de niveaux suivants :

- école élémentaire (7e et 8e années);
- école secondaire (9e et 10e années);
- 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années – école secondaire.

## Écoles élémentaires (7e et 8e années)

Un planificateur d'une école élémentaire (7e et 8e années) ne pourra pas préparer à la fois des cours de langues anciennes et des cours en langues vivantes, car les directives du ministère ne permettent pas, à l'heure actuelle, l'introduction du latin ou du grec avant la 9e année. L'introduction d'un cours à ce niveau doit être basée sur la deuxième partie du programme-cadre sur les études classiques. (Naturellement, cette directive ne doit pas empêcher un enseignant d'utiliser le latin et le grec pour élargir et approfondir les compétences des jeunes élèves dans leur langue maternelle.)

L'enseignant chargé du cours d'études classiques à ce niveau peut offrir un cours complet et, en plus, préparer et enseigner (ou aider à la préparation) de sections pour d'autres cours. Dans une école, par exemple, un tel enseignant peut présenter un cours sur les anciennes cités telles que Troie, Athènes, Rome, Alexandrie, Londinium, et, en même temps, conseiller et aider à la préparation d'unités d'étude sur l'architecture ancienne et les Jeux olympiques de la Grâce antique. Cette école serait alors dotée d'un niveau d'études classiques fort avancé. Il se peut également qu'un enseignant chargé du cours d'études classiques soit prêt à suggérer aux autres enseignants de l'école des idées tirées des études classiques pour les aider à enrichir les programmes existants en sciences, en hygiène, en mathématique, en histoire ou en art.

## Écoles secondaires (9e et 10e années)

Dans les écoles secondaires (9e et 10e années), de nouvelles perspectives s'offrent d'elles-mêmes. En effet, il est possible d'enseigner le latin comme cours de langue au niveau de la 9e année ou de la 10e année. Ainsi, le professeur de latin peut enseigner le latin à une classe de 10e année et, en plus, donner un cours d'études classiques en langue vivante au niveau de la 9e année.

Il se peut que l'enseignant décide de ne pas offrir à la fois un cours de latin et un cours de civilisations classiques en 9e année, de crainte de faire baisser le nombre d'inscriptions au cours de langue. Avant de courir un tel risque, il faut que l'enseignant discute très sérieusement avec le directeur. Il se peut cependant que les deux cours attirent des groupes différents d'élèves.

Le planificateur a le choix entre des cours qui se complètent mutuellement et des cours au contenu très différent. Si dans une école, par exemple, le cours de latin de 9e ou de 10e année présente une documentation assez riche sur la vie à Pompéi et dans la Gaule romaine au début de l'empire romain, l'enseignant peut très bien décider, pour le cours de 10e année, de ne pas mettre l'accent sur la vie quotidienne de ces mêmes villes ou régions ou sur la même époque. Afin de compléter le cours de latin, le cours d'études classiques peut insister plutôt sur d'autres villes ou régions de l'empire romain. L'enseignant peut également présenter un contenu différent du cours de latin et enseigner une matière qui touche à un autre aspect des études classiques (par exemple, les religions ou les communications).

Si dans une école on utilise, pour le cours de latin de 9e ou de 10e année, un manuel qui ne traite pas de la vie quotidienne des Romains, un cours de civilisation sur la vie à Pompéi serait tout à fait indiqué. L'enseignant pourrait alors choisir une foule de thèmes différents.

Pour assurer à la fois le succès des cours de latin et des cours en langue vivante du programme d'études classiques, il serait bon que l'enseignant de ce genre d'école consulte l'enseignant chargé du cours d'études classiques ou le chef de section de l'école secondaire qui accueillera les élèves en 11e année. Ce contact devrait permettre aux élèves inscrits au cours de latin de passer sans heurt d'un niveau à l'autre et d'éviter les conflits possibles entre les deux programmes de civilisations classiques.

## Écoles offrant l'ensemble du cours secondaire

Les écoles offrant l'ensemble du cours secondaire (de la 9e à la 13e années) offrent deux possibilités.

La plupart des écoles où l'on enseigne le latin commencent le programme de latin au niveau de la 10e année. À cause de cela, elles ont presque toujours invariablement évité de créer un cours de civilisations classiques au même niveau pour empêcher ce dernier d'attirer une partie des élèves incrits au cours de latin. Là où l'on enseigne également le grec (généralement au niveau de la 11e année), il faudra également tenir compte du nombre d'inscriptions en première année. Les modèles ci-dessous indiquent des façons d'organiser un programme de cours d'études classiques.

| a) | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|
| Civilisations classiques | • | | • | • | • |
| Latin | | • | • | • | • |

| b) | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|
| Civilisations classiques | • | | | • | • |
| Latin | | • | • | • | • |
| Grec | | | • | • | • |

Tant dans les cas (a) que (b), le cours de civilisations classiques de 9e année doit être préparé avec soin, puisque c'est le cours de base. Il doit offrir un contenu culturel solide qui mette en lumière les valeurs des sociétés anciennes. Cependant, l'enseignant veillera à ne pas traiter de sujets qui seront abordés ultérieurement au cours de la première année (ou plus tard) du cours de latin ou de grec. Les élèves du niveau supérieur ne tiennent pas à tout recommencer et ils ont raison. Le domaine des études classiques est tellement vaste qu'il n'y a aucune raison pour que deux cours se répètent d'une façon significative. Les ressources répertoriées dans *Études classiques. Liste de ressources pédagogiques,* p. 17 à 40, offrent tout l'éventail de traitements possibles.

On peut également essayer de préparer des cours de civilisations classiques pour les niveaux supérieurs aussi intéressants pour les latinistes que pour l'ensemble des élèves. Il se peut que certains élèves abandonnant le latin à la fin de la première ou de la deuxième année aient envie de poursuivre des études dans le domaine des études classiques; cependant, une fois encore, ils préféreraient ne pas avoir à reprendre des thèmes étudiés pendant leur cours de latin.

Par conséquent, à mesure que le programme d'études classiques d'une école se développe, le planificateur se rendra probablement compte qu'il faut effectuer des changements dans le contenu des cours existants afin d'éviter le chevauchement avec les nouveaux cours. Ceci permet de maintenir un bon équilibre entre les cours et d'éviter au planificateur de se voir obligé par le personnel administratif de supprimer un cours sous prétexte de redondance.

Un certain nombre d'écoles ont choisi de commencer leur programme de latin au niveau de la 9e année. Normalement, on ne devrait pas offrir dans ces écoles un cours de civilisations classiques avant la 10e année. Selon que ces écoles offrent également un cours de grec, leur programme complet d'études classiques pourrait suivre l'un des modèles suivants :

| c) | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|
| Latin | • | • | • | • | (•?) |
| Civilisations classiques | | • | • | • | • |

| d) | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|
| Latin | • | • | • | • | (•?) |
| Civilisations classiques | | • | | • | • |
| Grec | | | • | • | • |

Tant dans les cas (c) que (d), il est possible que l'école n'offre pas de cours de latin au niveau de la 13e année, puisque la quatrième année du programme de latin se donne au niveau de la 12e année, ce qui suffit à la préparation au diplôme d'études secondaires supérieures dans ce domaine. Il est à noter également que dans le cas (d), aucun cours de civilisations classiques n'est offert au niveau de la 11e année, de façon à encourager les inscriptions au programme de grec. Dans ce modèle, le cours de civilisations classiques de 12e année peut être préparé de façon à poursuivre les thèmes présentés dans les cours de latin de la 9e à la 11e années et dans le cours de grec de la 11e année, ceci en vue de récupérer les élèves susceptibles d'abandonner les cours de langue après une année ou deux.

Le planificateur devra toujours éviter la répétition inutile d'un cours enseigné par une autre section de la même école. À ce sujet, le lecteur est invité à se référer à la section précédente sur le chevauchement.

## Écoles où on enseigne le grec

En général, on a retardé l'enseignement des cours de civilisations classiques jusqu'à la 11e année. Cependant, c'est aussi en 11e année qu'on introduit habituellement le programme de grec. Il faudra donc adopter l'une des méthodes suivantes :

| e) | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|
| Latin | • | • | • | • |
| Civilisations classiques | | • | • | • |

| f) | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|
| Latin | • | • | • | • |
| Grec | | • | • | • |
| Civilisations classiques | | | • | • |

## Aide du ministère de l'Éducation pour la présentation des programmes

### Les cours de civilisations classiques en 13e année

L'enseignant qui planifie un cours de préparation au diplôme d'études secondaires supérieures basé sur la deuxième partie du programme-cadre doit se conformer aux restrictions suivantes énoncées dans le programme-cadre de 1976, page 9 :

– *le cours doit surtout porter sur des traductions d'oeuvres classiques;*

– *l'accent doit être mis sur les oeuvres majeures;*

– *le nombre d'unités d'études doit être limité pour permettre de les approfondir.*



Tombeau d'une femme grecque, IVe siècle avant J.C.

Lors de la publication du programme-cadre de 1976 *Études classiques. Cycles intermédiaire et supérieur,* le ministère a mis sur pied un plan d'assistance pour la présentation des programmes. Ce plan comprenait :

– la préparation de matériel audio-visuel (par exemple, un programme commenté de diapositives) utile pour les réunions d'enseignants, de conseillers et d'administrateurs qui désirent en savoir davantage sur le rôle qu'entend donner le ministère aux nouvelles directives par rapport aux programmes d'études pour les différents niveaux. Il est possible d'obtenir ce matériel dans votre région en s'adressant au bureau régional du ministère le plus près;

– la publication du présent guide;

– la publication du guide pédagogique et bibliographique *Auteurs anciens en traduction. Suggestions pour l'élaboration de cours sur les auteurs anciens en traduction aux cycles intermédiaire et supérieur;*

– la tenue de séminaires pour les enseignants ontariens. Les renseignements à ce sujet sont fournis périodiquement dans la circulaire habituelle du ministère sur les cours professionnels d'été;

– l'organisation de rencontres avec le personnel administratif dans toutes les régions pour expliquer la nature et les conséquences des nouvelles directives et pour encourager les initiatives locales au niveau de la présentation.

– Certains responsables dans les régions ont réagi en créant des comités (comités qui comprennent parfois un conseiller du ministère en tant que membre actif) dont le rôle est de déterminer la meilleure façon pour l'administration locale d'appliquer les directives aux divers niveaux d'enseignement. L'une des tâches dont pourrait s'occuper ces comités serait d'élaborer un plan harmonieux permettant un dialogue constructif, coordonné et constant entre les enseignants à tous les niveaux d'enseignement. Un plan de ce genre ferait bien plus qu'éliminer les difficultés évoquées ci-dessus. Il augmenterait également de façon considérable l'impact des nouvelles directives sur les programmes d'études à l'échelle locale et contribuerait à la préparation d'un programme équilibré d'études classiques qui pourrait s'appliquer au-delà des limites administratives d'une école en particulier.



Médaille fabriquée par un élève

## Comment atteindre l'élève et la collectivité

Plusieurs planificateurs ont trouvé souhaitable et même nécessaire de préparer des plans d'information et de les appliquer pour renseigner le public au sujet des anciens et des nouveaux cours de civilisations classiques. Il est fort possible qu'il faille s'adresser de façon différente aux divers secteurs de la population.

### Élèves susceptibles de suivre le cours

**Élèves appartenant déjà à l'école**
La section d'orientation de l'école se tiendra prête à aider le planificateur à exposer le matériel imprimé pour décrire les cours disponibles. Ce matériel pourrait prendre l'une des formes suivantes :

– *Communiqué périodique sur les programmes et les événements dans le domaine des études classiques.* Il s'agit là d'un projet auquel les élèves eux-mêmes peuvent contribuer. Par leur enthousiasme et leur intérêt pour le sujet, ils pourront intéresser les autres élèves. On peut y incorporer les sujets suivants : des renseignements sur des sorties prévues ou un compte rendu par un élève ou un enseignant d'une sortie récente; des informations sur les pièces de théâtre présentées au sein de la communauté et qui touchent aux études classiques *(Phèdre, Andromaque, Antigone,* etc.); des renseignements sur les expositions en montre dans les musées locaux, les galeries d'art ou les universités présentant un intérêt pour les élèves d'études classiques; des informations sur les films présentés aux élèves inscrits aux cours de civilisations classiques; des nouvelles sur les conférenciers invités, spécialistes dans ce domaine; des comptes rendus faits par les élèves inscrits à ces cours; des détails sur les voyages dans la région de la Méditerranée; des comptes rendus d'élèves qui reviennent d'un voyage semblable à l'étranger; une critique des livres classiques

Aqueduc de Claudius

disponibles dans les librairies et bibliothèques de la région; des informations sur les thèmes étudiés en classe par les élèves; des évaluations par les élèves de la progression et de la nature de leurs cours. On peut envoyer, de façon systématique, un exemplaire du communiqué au superviseur des programmes d'études au sein du conseil, aux directeurs d'écoles et aux enseignants des cours d'orientation dans les écoles pépinières, ainsi qu'aux parents. Les élèves prendront connaissance du communiqué par le moyen de communication habituel entre l'administration et les élèves.

– *Feuilles de renseignements sur les cours qui seront offerts l'année suivante.* Ces feuilles de renseignements compléteraient les descriptions de cours qui se trouvent dans le prospectus de l'école. Elles peuvent être distribuées par l'intermédiaire du bureau d'orientation ou de la section des études classiques avec l'aide d'élèves volontaires. Les élèves en prendront connaissance par le moyen de communication quotidien habituel. Ces feuilles, d'une page au plus, doivent être écrites dans un style simple et direct. Il faut tenir pour acquis que les élèves (et les parents) susceptibles de les lire n'ont aucune connaissance du sujet. Elles doivent répondre clairement aux questions suivantes :

– Quel est le titre du cours?

– Combien de crédits peut obtenir l'élève? À quel niveau?

– À quel type d'élèves le cours est-il susceptible de convenir le mieux? Le cas échéant, quelles sont les exigences linguistiques? (La quasi-totalité des cours de civilisations classiques n'exigent des élèves aucune connaissance particulière du latin ou du grec, mais peut-être est-il préférable de l'indiquer en toutes lettres.)

– Quels sont les objectifs d'enseignement visés?

– Quels peuvent être les avantages à long terme? (Utilité du cours comme base d'études postsecondaires, avantages personnels que peut procurer à l'élève le fait d'avoir suivi le cours.)

– Quel est le sujet du cours?

– Quel sera le type de matériel pédagogique utilisé?

– Comment les élèves seront-ils évalués?

– Quel est le nom de la personne-ressource auprès de qui on peut obtenir des informations supplémentaires?

– *Programme de promotion pour l'ensemble de l'école.* On peut inclure dans ce programme les activités suivantes : une parodie d'une pièce étudiée dans le cadre du cours d'études classiques; un débat (court) destiné à discuter de certains aspects du programme d'études classiques de l'école ou de certains événements culturels reliés aux études classiques se déroulant dans la région (telle une exposition dans un musée); une ou deux chansons, chantées par un ou plusieurs élèves, ayant un rapport avec les études classiques ou avec l'un des pays dont le passé est étudié dans les cours de civilisations classiques; la venue d'un invité appartenant à une famille ou à l'emploi d'un service du voisinage qui viendrait parler de la vie d'aujourd'hui dans l'un de ces pays; un film ou un diaporama pour illustrer un voyage récent effectué par un élève dans l'un de ces pays; une entrevue avec un professeur d'université ou une conférence sur la valeur des études classiques pour le jeune adolescent; un compte rendu d'une expédition archéologique récente effectuée par des chercheurs de la région; une ou deux courtes lectures d'auteurs anciens contenant de brefs extraits susceptibles d'intéresser l'adolescent d'aujourd'hui.

– *Une journée d'accueil.* Les élèves des cours de civilisations classiques peuvent ouvrir les portes de leurs classes pendant une journée ou deux à tous les élèves de l'école qui désirent leur rendre visite. Le programme à cette occasion peut comprendre soit des classes régulières sélectionnées en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour les élèves qui ne suivent pas le cours, soit une classe préparée spécialement dans le but de présenter le cours à d'autres élèves de l'école. Ces élèves bénéficieront ainsi d'une expérience enrichissante et unique; ils pourraient même choisir de s'inscrire à ce cours plus tard.

– *Une semaine ou plusieurs jours pendant lesquels un thème classique influencerait tous les aspects de la vie de l'école.* Une école a déjà institué «une semaine romaine». Les corridors de l'école avaient reçu des noms de rues de Pompéi; certains bureaux avaient des écriteaux amusants sur leurs portes, tels que «Oracle de Delphes» (bureau d'orientation), «Jupiter Optimus Maximus» (directeur), «Jupiter Tonans» (directeur adjoint), «Temple d'Apollon» (salle des classiques), «Temple de Dionysos» (zone réservée au théâtre), «Temple des Muses» (zone réservée à la littérature et aux beaux-arts) et ainsi de suite; les numéros des salles de classe avaient été récrits en chiffres romains; le gymnase s'appelait *palaestra* et la piscine *thermae.* La cafétéria était décorée d'affiches et d'agrandissements photographiques de grande dimension représentant des sites anciens, tandis qu'un grand portique de temple (en carton) dominait la scène du théâtre. Des kilomètres de vigne frabriquée à la main grimpaient le long des murs. Chaque jour, pendant la période du déjeuner, on projetait, dans la grande pièce adjacente à la cafétéria, un film assez court d'intérêt général sur les Antiquités classiques. Une projection, à entrée payante, d'un super-spectacle hollywoodien a été présentée un après-midi, après la fin des classes.

Tous les après-midi, les *thermae* offraient le bain public. Des esclaves volontaires (en costume d'époque), qui avaient été initiés gratuitement aux méthodes de massage les plus simples par le chiropracticien local, y offraient leurs services. On encourageait les élèves à assister aux cours habillés plus ou moins à l'antique (ce qui n'était pas très difficile, puisque l'opération avait lieu à la fin du printemps). Les objets les plus courants des salles de classe (horloges, fenêtres, portes, matériel scientifique, collections de livres, lumières) avaient reçu des étiquettes en latin. L'apothéose fut un banquet romain librement inspiré du festin de Trimalcion : de nombreux mets (préparés selon des recettes anciennes) furent servis l'un après l'autre, sur de grands plateaux portés par des «esclaves» en costume d'époque, aux invités assis ou allongés en groupes sur le sol du «cafeterium». Le centre de la cafétéria était le théâtre d'une série ininterrompue de spectacles (danseurs, mimes, acrobates, chanteurs, jongleurs, équilibristes – tous des élèves) et les centaines de personnes qui participaient au banquet étaient (sans exception) en costume d'époque (toges, tuniques, étoles, sandales).

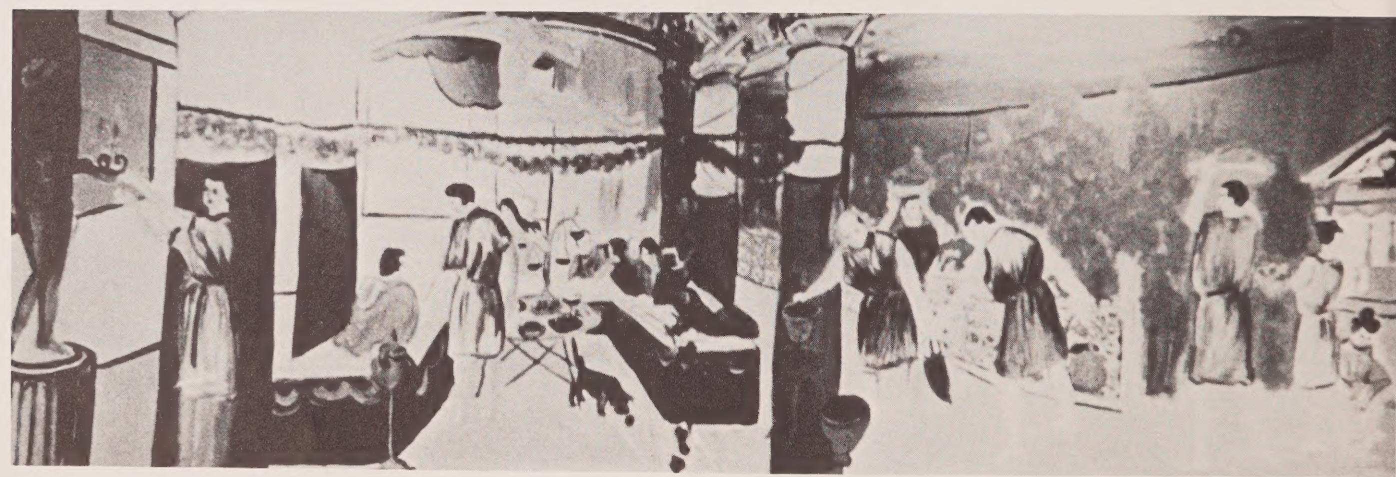
Le dîner dura deux heures et demie et on en parlait encore des années plus tard. Le secret de la réussite avait été une préparation méticuleuse, prise en charge dans sa quasi-totalité par des sous-comités d'élèves travaillant sous le contrôle sévère d'un comité de direction, également composé d'élèves, qui avait le dernier mot en matière de budget et de dépenses. Les sous-comités s'étaient réparti les tâches : choix et préparation du menu, *thermae,* coordination des spectacles, décoration du couloir, des salles de classe et de la cafétéria, publicité, location des films, déménagement de l'équipement de gymnastique, nettoyage et coordination du travail des «esclaves».

– *Attribution d'un prix des études classiques lors de la collation des prix et des diplômes.* Ce genre de récompense (par exemple, un livre ou un don en argent), est remis à l'élève de la classe terminale qui en est le plus digne. Cela peut constituer un très bel hommage personnel de la part des enseignants chargés des cours d'études classiques et montrera clairement aux élèves plus jeunes et à l'ensemble de la collectivité que l'école prend les études classiques très au sérieux et qu'elle récompense le travail dans ce domaine.

– *Exposition de documents organisée par le personnel de la bibliothèque ou du centre de ressources.*







**Élèves qui fréquentent actuellement les écoles pépinières**

*Visites aux écoles pépinières.* Il faut que ces visites soient coordonnées très soigneusement par les directeurs respectifs et que le personnel d'orientation et les personnes-ressources de l'école visitée offrent une aide réelle.

Il faut que le but de la visite soit clairement défini. S'agit-il d'informer les élèves au sujet d'un ou de plusieurs cours qu'ils pourraient choisir d'étudier l'année suivante dans une école supérieure? S'agit-il de donner un aperçu à tous les élèves de l'école pépinière du contenu du programme d'études classiques dans l'école supérieure? S'agit-il de permettre une rencontre entre des élèves de niveaux d'âge différents susceptibles de partager un commun intérêt pour les antiquités classiques?

Il est nécessaire d'organiser soigneusement le temps disponible pour une présentation. Le thème du programme doit être clairement exposé devant l'auditoire d'élèves. La simplicité devrait être de rigueur; le planificateur ne devra pas oublier que des problèmes peuvent surgir puisque le programme est présenté «en terrain inconnu». Il faut éviter de choisir des modes de présentation susceptibles d'ennuyer l'auditoire et ne pas mettre à l'épreuve l'attention des élèves. Il faut, autant que possible, associer les élèves à la planification et à la présentation du programme. Il faudrait, dans la mesure du possible, entraîner les élèves qui font partie de l'auditoire à participer à la présentation d'une façon active aussi bien que passive.

Il est possible de compléter le programme de présentation en distribuant des feuilles de renseignements semblables à celles décrites plus haut. Cette documentation peut être distribuée aux élèves qui ont assisté à la présentation ou même aux parents du voisinage avec le matériel habituel qu'ils reçoivent à intervalles plus ou moins réguliers de l'école pépinière.

*Visites des élèves des écoles pépinières.* On peut également inviter des élèves appartenant à des écoles pépinières à assister à des classes normales du programme d'études classiques (voir la description de la journée d'accueil ci-dessus) ou à une assemblée dont ils seraient les invités d'honneur (voir la description d'un programme de promotion pour l'ensemble de l'école ci-dessus). Une autre solution consiste à faire de cette visite un événement plus social pendant lequel les élèves plus jeunes peuvent discuter avec des élèves plus âgés et des enseignants pour trouver ce qui peut les intéresser dans le programme d'études classiques. Cette occasion peut être mise à profit par le personnel du centre de ressources pour présenter une exposition de documentation et une démonstration des ressources visuelles à l'intention des visiteurs.

## Les parents et l'ensemble de la collectivité

Il est possible d'organiser une journée d'accueil ou une «soirée classique» à l'intention des parents d'élèves ou des futurs élèves possibles. Ce programme doit être conçu avec soin, de façon à présenter, en un temps relativement court, un aperçu de la raison d'être et du contenu du programme d'études classiques, de ses buts et de ses objectifs et des idées concrètes sur la valeur de ces études pour les élèves, à leur stade actuel de développement et plus tard. Il est peut-être possible de trouver les fonds nécessaires pour servir des rafraîchissements. Ce genre de soirée doit faire l'objet d'une bonne publicité et les conditions d'accueil doivent être soigneusement étudiées. Les médias locaux, journaux, télévision et postes de radio pourraient se faire un plaisir d'apporter leur concours en annonçant le programme prévu.

Il est également possible d'avoir recours à des «communiqués de presse» remis à différents médias au sein de la collectivité pour faire connaître les études classiques. Est-ce que des activités en cours dans le cadre du programme des études classiques sont utilisables par les médias (photographies, reportages, etc.)? L'enseignant chargé du cours d'études classiques peut se renseigner auprès de ces agences. Ce qui les intéresse, c'est «qu'il se passe quelque chose». On a souvent l'impression que les médias ne parlent que de ce qui semble ne pas aller dans nos écoles et avec nos élèves. Cependant, ils sont peut-être prêts à faire davantage de reportages sur l'aspect positif et productif de ce qui se passe derrière nos murs chaque jour de l'année. Ceci est encore un domaine dans lequel les études classiques peuvent beaucoup contribuer.

Un programme d'études classiques, ou même un simple cours, peut se révéler précieux pour les élèves. De la même façon, la collectivité dans son ensemble bénéficie de l'expérience de ses élèves.

Une collectivité informée et intéressée peut contribuer, de façon inestimable, à soutenir la volonté et les aspirations des enseignants dans la mesure où elle réagira avec sympathie et accordera son appui réel à un programme dont la pertinence, la valeur ainsi que l'intérêt qu'il suscite chez les élèves sont clairement perçus. Les études classiques peuvent, de cette façon, justifier leur ultime raison d'être : avoir une signification profonde pour les personnes de tous âges de notre province qui s'intéressent à leurs semblables et aux expériences d'éducation enrichissantes et qui pensent que la croissance personnelle doit se fonder sur une conscience lucide de l'héritage que nous tenons de notre commun et plus ancien passé.

## Sources des illustrations

Royal Ontario Museum, 1, 2, 10, 22, 28

Collection privée, 8

École secondaire C. W. Jefferys, 15, 23 (haut), 25, 26

Consulat italien, Toronto, «Journée italienne 1978», 13

Compagnie d'aviation Alitalia, 19

E.N.I.T., 23 (bas)

82-012
ISBN 0-7743-5985-4

